



## S.M le Roi, Amir Al Mouminine, se recueille sur la tombe de Feu S.M le Roi Mohammed V

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid, de SA le Prince Moulay Ahmed et de SA le Prince Moulay Ismail, S'est recueilli samedi sur la tombe

de Feu S.M le Roi Mohammed V, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la disparition du Père de la Nation, que Dieu L'entoure de Son infinie miséricorde, qui coïncide avec le 10ème jour du mois sacré du Ramadan.

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9887

Lundi 3 Avril 2023

*Une fillette mise enceinte par ses violeurs*

# Le verdict met toute une société en émoi



*L'OFI assure la victime de son soutien inconditionnel*

Page 3

Une délégation du B.P de l'USFP se recueille sur les tombes de Feux S.M le Roi Mohammed V et S.M le Roi Hassan II



Une délégation du Bureau politique de l'USFP, présidée par le Premier secrétaire du parti, Driss Lachgar, a effectué une visite au Mausolée Mohammed V dans la matinée du samedi 1er avril 2023, au cours de laquelle elle s'est recueillie sur les tombes de Feux Sa Majesté le Roi Mohammed V et Sa Majesté le Roi Hassan II.

*L'économie nationale a nettement ralenti au dernier trimestre de 2022  
Moins de croissance et plus d'inflation*



Page 7

*Le WAC et le Raja déroulent pour boucler la phase de poules de la Ligue des champions*



Page 24

# Omar Hilale met en exergue le leadership de S.M le Roi en faveur de la stabilité et du développement en Afrique



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a souligné, au Conseil de sécurité de l'ONU, que le Maroc, en droite ligne des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait du développement de l'Afrique une priorité de sa politique étrangère, relevant que le Maroc reste fermement attaché au principe d'indivisibilité de la sécurité et du développement dans le continent.

S'exprimant lors d'un débat ouvert du Conseil de sécurité sur la "mise en œuvre des politiques de développement pour faire taire les armes en Afrique", présidé jeudi par le chef de l'Etat du Mozambique, Filipe Nyusi, dont le pays assume la présidence tournante de cette instance onusienne, M. Hilale a affirmé que les conflits en Afrique ont muté d'un schéma conventionnel vers l'implication de groupes terroristes et séparatistes, menaçant l'intégrité territoriale des Etats, mais également la paix et la sécurité internationales.

Il a insisté sur l'impératif de prévenir ces menaces pour augmenter les chances de faire taire les

armes sur le continent d'ici 2030, à travers notamment le démantèlement des structures de recrutement, de financement, d'hébergement et d'endoctrinement des terroristes.

Evoquant l'engagement du Maroc en Afrique, l'ambassadeur a indiqué que le Royaume dispose de plus de mille accords de partenariats avec les pays africains frères, dans le cadre d'une coopération sud-sud active et agissante, façonnée par la vision éclairée de SM le Roi et Ses multiples tournées en Afrique.

Il a également mis en relief le rôle de l'Institut Mohammed VI des Imams, Mourchidines et Mourchidates qui offre des formations aux prédicateurs africains afin de contrer la pensée obscurantiste et l'extrémisme violent.

Lors de cette réunion, le diplomate a fait observer que le Maroc, qui siège actuellement au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), demeure convaincu qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité.

Dans cette optique, le Royaume, conformé-

ment aux Hautes directives Royales, inscrit son action autour du triptyque paix, sécurité et développement pour assurer la prévention et a fortiori la gestion des conflits et la reconstruction post-conflit, a tenu à préciser M. Hilale, rappelant que le Maroc a abrité la première conférence politique de l'UA sur la promotion du Nexus paix, sécurité et développement, du 25 au 27 octobre dernier à Tanger qui a permis, selon lui, de fructifier un débat précurseur sur les défis qui taraudent encore la marche de l'Afrique vers le développement notamment les défis sécuritaires alimentaires et sanitaires.

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU a, de même, signalé que le Royaume a présenté son rapport national au titre de l'année 2022 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'UA pour faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030, précisant que ce rapport étaye les réalisations et les acquis du Royaume dans les différents domaines prioritaires du Mécanisme de suivi et d'évaluation de la feuille de route.

Il a, par ailleurs, estimé que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif "réaliste" de faire taire les armes en Afrique d'ici 2030, jugeant nécessaire de se pencher et régler les causes profondes des conflits. "Nos actions doivent se pencher sur les défis sécuritaire, économique, climatique, religieux, culturel et autres dimensions propres aux besoins de sécurité et de stabilité sur le continent africain", a-t-il estimé.

A cet égard, il a appelé à combattre la pauvreté, la famine et l'exclusion sociale, à travers l'intégration économique et le développement de l'Afrique, notamment dans le cadre idéal de Zone de libre-échange continentale africaine.

Ce débat ouvert de haut niveau, rehaussée par la participation de plusieurs ministres, a été l'occasion de réaffirmer la nécessité de voir la paix et la sécurité en Afrique d'un angle holistique, qui se focalise particulièrement sur les défis économiques et de développement, afin de mettre fin aux conflits sur le continent.

## Hommage à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif au siège du gouvernorat d'Al-Qods

Le gouvernorat d'Al-Qods a rendu un hommage, à son siège dans la municipalité d'Al-Ram, à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif qui relève du Comité Al-Qods, émanant de l'Organisation de la coopération islamique, en reconnaissance des efforts de l'institution et de son parrain, S.M le Roi Mohammed VI, au service de la Ville Sainte et de ses habitants.

Cet hommage a eu lieu lors d'une rencontre de la délégation de Bayt Mal Al-Qods, conduite par Mohamed Salem Cherkaoui, jeudi, avec le sous-gouverneur d'Al-Qods, Abdullah Siam, en présence d'Adnan Al-Husseini, chef du département des affaires d'Al-Qods, membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de

Raqi Ghazawneh, maire d'Al-Ram, et des directeurs généraux du gouvernorat.

M. Siam a remis au directeur de l'Agence un bouclier honorifique en guise de reconnaissance des efforts bénis de l'Agence dans la Ville Sainte et de son soutien à de nombreux secteurs.

Dans une allocution à cette occasion, le sous-gouverneur d'Al-Qods a évoqué les conditions dont souffrent les habitants de la Ville Sainte en raison des mesures d'occupation et des violations à leur encontre, et les moyens de soutenir leur résistance et leur présence sur leur terre.

Pour sa part, Adnan Al-Husseini a salué les efforts déployés par le Royaume du Maroc dans le gouvernorat d'Al-Qods et le soutien de



nombreux secteurs dans ce gouvernorat.

A la fin de la rencontre, le sous-gouverneur d'Al-Qods a remis à l'Agence une copie du rapport an-

nuel de l'unité des relations publiques et des médias du gouvernorat sur les violations de l'occupation israélienne dans le gouvernorat d'Al-Qods au cours de l'année 2022.



*Une fillette mise enceinte par ses violeurs*

# Le verdict met toute une société en émoi

Les associations et organisations féminines marocaines ne décolèrent pas. Elles ont toutes, à l'unisson et à juste titre, crié leur ras-le-bol contre une décision judiciaire considérée comme étant « fort clémente » à l'égard de trois personnes (âgées respectivement de 25, 32 et 37 ans) qui ont abusé d'une fillette d'à peine 11 ans à Tifelt et qui, à la surprise générale, n'ont été condamnées qu'à deux ans de prison.

En effet, la chambre criminelle de la Cour d'appel de Rabat a condamné le 20 mars à deux ans de prison trois hommes poursuivis pour « détournement de mineure » et « attentat à la pudeur sur mineure avec violence ».

En vertu de ce verdict, l'un d'eux a été condamné à deux ans de prison ferme et les deux autres à deux ans, dont 18 mois fermes.

L'Organisation des femmes ittihadies (OFI) s'est dit, dans un communiqué parvenu à Libé, « choquée » et « sidérée » par ce verdict « qui n'a pas rendu justice à la victime ni réparé le préjudice qui lui a été causé », soulignant qu'« elle a été victime d'exploitation sexuelle et de viol à répétition par les trois monstres, près de Tiflet, ce qui a engendré la grossesse de la petite fille, comme le prouve l'expertise médicale, qui a confirmé la relation biologique entre l'un des accusés et le fœtus ».

L'OFI, tout en mettant en avant qu'elle veille toujours au respect de la justice et à son indépendance, considère



que « cette sentence va à l'encontre des dispositions de la Constitution du Royaume du Maroc, notamment les articles 117 et 110 relatifs à la sécurité judiciaire et à l'application impartiale de la loi, à la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir, ainsi qu'aux articles du Code pénal qui stipulent des peines allant de dix à vingt ans pour les crimes de viol sur mineur (articles 486-488) », a précisé l'OFI.

A titre d'exemple, les dispositions de l'article 486 du Code pénal sont claires et précises. En effet, cet article stipule que « le viol est l'acte par lequel un homme a des relations sexuelles avec une femme contre le gré de celle-ci. Il est puni de la réclusion de cinq à dix ans ». Et l'article en question d'ajouter : « Toutefois si le viol a été commis sur la personne d'une mineure de moins de dix-huit ans, d'une incapable, d'une handicapée, d'une personne connue par ses facultés mentales faibles, ou d'une femme enceinte, la peine est la réclusion de dix à vingt ans ».

Pour cette raison, l'OFI a appelé « des autorités judiciaires compétentes, y compris l'Inspection générale des affaires judiciaires, à ouvrir une enquête urgente afin de révéler les circonstances et le fondement de cette décision, et à éclairer

l'opinion publique à son sujet, en prévoyant des sanctions appropriées si préjudice aux fins de justice et d'équité est avéré ».

Elle a également exprimé « sa solidarité inconditionnelle avec la victime de ces actes criminels qui représentent une violation flagrante des droits de l'enfant et une atteinte criante à la morale et aux valeurs communes » des Marocains, et a déclaré être prête à « lui fournir toute forme de soutien et d'assistance durant le procès en appel de ce verdict », tout en appelant à « des peines plus sévères pour les crimes sexuels, et les agressions et violations dont les victimes sont des enfants et des femmes ».

L'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC) a, pour sa part, fustigé cette sentence, tout en appelant les autorités judiciaires compétentes à ne pas tolérer ces crimes, que l'ATEC « considère comme une violation flagrante des droits humains et des droits des enfants et des femmes ».

« En tant qu'association, nous réclamons des peines plus sévères pour les crimes sexuels, dont les victimes sont des enfants et des femmes en particulier », a ajouté le communiqué de l'ATEC.

D'autres associations sont montées au créneau en condamnant cette sentence, telles que l'ONG Jossour Forum des Femmes Marocaines qui considère ce

verdict comme étant « injuste » pour la victime, tout en réclamant « des peines sévères face à ce crime odieux ».

Pour sa part, la sociologue, écrivaine et militante des droits des femmes, Soumaya Naamane Guessous, a adressé une lettre ouverte au ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, dans laquelle elle l'appelle à rendre justice à la petite fille, ainsi qu'à sa famille. Elle a, par ailleurs, indiqué qu'un avocat connu pour son militantisme dans le domaine des droits humains s'est engagé bénévolement pour faire appel du verdict prononcé contre les agresseurs sexuels afin de rendre justice à la victime.

De même, la colère contre le jugement rendu par la Cour d'appel de Rabat dans cette affaire monte sur les réseaux sociaux. Dans ce cadre, un internaute s'est indigné en affirmant que trois personnes « violent une fillette de 11 ans qui tombe enceinte. Ils prennent seulement 2 ans. Clémence incompréhensible de la justice marocaine pour ces criminels ».

« Une fille de 11 ans violée par 3 (je sais même pas quoi les identifier), ces viols engendrent une grossesse. Verdict : 2 ans de prison pour chacun. Je ne comprends pas ces juges. Pourtant c'est simple : appliquez juste la loi. Coupable = peine maximale », a martelé un autre internaute dans un post sur Twitter.

Mourad Tabet



L'OFI assure la victime de son soutien inconditionnel

# Présentation à Tanger du résumé du rapport du CNDH sur la violence faite aux femmes et aux filles



La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a présenté, vendredi soir, le résumé exécutif du rapport du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) sur "la dénonciation de la violence faite aux femmes et aux filles et la lutte contre l'impunité".

Ce rapport, présenté le 10 mars par le CNDH, repose sur une approche compa-

ratrice entre un certain nombre de décisions de justice et les dispositions juridiques nationales et les normes internationales, ainsi que sur une approche analytique d'un échantillon aléatoire de décisions de justice et de conclusions de l'observation du Conseil et de ses commissions régionales d'un ensemble de procès, afin de s'arrêter sur l'application des dispositions de la loi, la

réalité de la pratique dans les tribunaux, les défis et les problématiques, tout en évoquant les répercussions du traitement médiatique de ce phénomène sur les mécanismes de signalement et les voies de recours.

Le rapport, qui intervient suite à la campagne nationale lancée le 25 novembre 2021 par le Conseil sous le slogan "Ne nous taisons pas face à la violence faite aux femmes et aux filles", livre des recommandations structurées portant sur les pratiques conventionnelles et la législation, adressées aux institutions concernées par les cas de violence à l'égard des femmes et relatives au rôle de la presse et des médias, outre des recommandations ayant trait à la dénonciation et à la justice.

Dans ce rapport, le CNDH présente également des conclusions et des remarques principales concernant les questions de dénonciation des violences à l'égard des femmes et de lutte contre l'impunité.

Intervenant à cette occasion, Ounir Abdellah, professeur à la faculté de droit de Tanger et membre de la CRDH, a affirmé que ce rapport est "très important" et porteur de fortes significations scientifiques, politiques, culturelles et sociales, car il représente un indicateur essentiel du développement de la société en matière

de lutte contre la violence à l'égard des femmes, notant que le rapport a abordé deux points principaux, à savoir la violence faite aux femmes et aux filles et l'impunité.

Pour sa part, Najat Chentouf, avocate et membre de la CRDH, a souligné que ce rapport révèle un "fossé" entre les plaintes déposées et les dossiers renvoyés en attente de jugement, ce qui met en évidence l'imprécision des concepts, précisant que "la tolérance de la société à l'égard de la violence, la non-obligation de fournir une assistance judiciaire aux victimes et le retard dans le traitement des plaintes, peuvent être considérés comme une forme d'impunité".

Cette rencontre a connu la participation des membres de la CRDH, des représentants des secteurs gouvernementaux concernés, de chercheurs, d'avocats, de juristes, d'associations de la société civile et de journalistes.

Elle s'inscrit dans le cadre des prérogatives et missions de la CRDH en relation avec la promotion de la culture des droits de l'Homme, visant à contribuer à enrichir le débat public sur les moyens de lutter contre le phénomène de la violence à l'égard des femmes et des filles, d'encourager la dénonciation et de lutter contre l'impunité.

# Moldiag, spin-off de la Fondation MAScIR de UM6P, lance le premier test 100% marocain de diagnostic de la leucémie

Moldiag, spin-off de la Fondation MAScIR, relevant de l'UM6P, a mis sur le marché vendredi le premier kit BCR-ABL 100% marocain à coût maîtrisé de diagnostic de la leucémie : multiplex qualitatif et quantitatif d'amplification in vitro pour la détection et la quantification d'acides nucléiques de l'ARNm du gène de fusion BCR-ABL et le gène ABL de référence.

"Ce test a franchi avec succès toutes les étapes nécessaires pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché délivrée par notre ministère de la Santé et pour obtenir le marquage CE attestant de sa conformité avec les exigences les plus strictes en Europe", indique la start-up dans un communiqué.

A travers la production de ce test, dont le prix sera adapté aux défis humains posés par la leucémie myéloïde chronique (LMC), une pathologie qui touche plus de 2.400 personnes dont seulement 640 sont diagnostiquées, Moldiag a pour ambition de contribuer à la sécurité sanitaire du Royaume, relève le communi-

qué, soulignant que cette action s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie nationale de généralisation de la couverture médicale, les stratégies nationales en matière de fabrication de produits et technologies de santé et les stratégies continentales de santé publique.

La leucémie myéloïde chronique (LMC) est un cancer du sang caractérisé par une trop grande production de granulocytes (type de globule blanc) par la moelle osseuse, explique Moldiag, notant que la prise en charge diagnostique et thérapeutique (intimement liées) de la LMC a été bouleversée ces dix dernières années.

En effet, la compréhension moléculaire de la maladie et la possibilité de disposer de thérapies ciblées appelées ITK (inhibiteurs de la tyrosine Kinase), agissant sur le dysfonctionnement moléculaire propre à cette leucémie ont modifié totalement le devenir des patients, enchaînant la même source, faisant savoir qu'on est donc passé d'une maladie mortelle à une maladie qui peut être traitée et contrôlée to-

talement pour les patients qui reçoivent le traitement adéquat et le tolèrent bien.

Pour bénéficier du traitement adéquat, le patient doit cependant avoir accès à un outil diagnostique fiable qui va mettre en évidence un produit résultant de la mutation caractéristique de cette maladie: le gène de fusion BCR-ABL systématiquement recherché devant toute suspicion de LMC, recommande Moldiag.

Récemment, la Haute Autorité de Santé (HAS) a recommandé la recherche du transcrit de fusion BCR-ABL par RT-PCR pour le diagnostic initial des LMC et la quantification de ce même transcrit par RT-QPCR, tous les trois mois, pour le suivi des patients traités par ITK.

L'analyse par RT-PCR se fait sur un prélèvement sanguin. Il s'agit de la technique la plus sensible pour la recherche du gène BCR-ABL ; elle est capable de détecter une cellule leucémique parmi plus de 100 000 cellules normales.

Pour les ITK, de plus en plus de génériques sont disponibles sur le marché marocain, rendant



le traitement plus accessible. Tout reste cependant à faire concernant le test PCR dont le prix est exorbitant qui selon les associations de patients n'est pas toujours pris en charge ou ne l'est pas régulièrement, ce qui constitue un grand fardeau pour les patients surtout ceux à faible revenu.

La Fondation MAScIR ([www.mascir.com](http://www.mascir.com)) est une association à but non lucratif qui relève de l'Université Mohammed VI Polytechnique. Créée en 2007, elle vise la promotion et le développement de pôles de recherche technologique dans les domaines

des matériaux et nanomatériaux, de la biotechnologie, de la microélectronique et des sciences de la vie. Ses travaux sont orientés vers la recherche appliquée et l'innovation pour répondre aux besoins du marché.

Moldiag ([www.moldiag.ma](http://www.moldiag.ma)) est une startup de Biotechnologie médicale spin-off de la Fondation MAScIR, spécialisée dans la production et la commercialisation de kits de diagnostic médicaux, qui a participé activement et avec succès à la souveraineté du Royaume du Maroc lors de la dernière crise sanitaire du Covid-19.





Présidence russe à l'ONU

## “Une gifle au visage de la communauté internationale” pour l'Ukraine



La Russie a pris samedi la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, et ce pour tout le mois d'avril, "une gifle au visage de la communauté internationale" pour l'Ukraine et "un poisson d'avril" pour les Occidentaux.

"La présidence russe du Conseil de sécurité des Nations unies est une gifle au visage de la communauté internationale", a déploré sur Twitter le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kouleba.

Selon lui, "les membres actuels" de l'organe exécutif de l'ONU doivent "contrecarrer toute tentative" de la Russie d'"abuser de sa présidence".

Judi, M. Kouleba avait déjà qualifié cette présidence russe de "mauvaise blague", estimant que "la Russie a usurpé son siège ; elle livre une guerre coloniale ; son président est un criminel de guerre recherché par la Cour pénale internationale pour enlèvement d'enfants".

Ces critiques de la part de Kiev n'ont toutefois pas empêché Moscou d'assurer que sa délégation à l'ONU ce mois-ci, pour succéder au Mozambique, serait bien dirigée par le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov.

"Un autre événement clé de la présidence russe sera le débat public de haut niveau du Conseil (de sécurité) sur "Un multilatéralisme effi-

cace à travers la défense des principes de la Charte des Nations unies". Cette réunion sera présidée par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov", a même déclaré jeudi à la presse sa porte-parole, Maria Zakharova.

Elle a souligné que M. Lavrov comptait aussi présider une session de débats sur le Moyen-Orient le 25 avril.

Les soutiens diplomatiques de Kiev, en premier lieu les Etats-Unis, se sont rapidement élevés contre une telle position.

"Nous nous attendons à ce que la Russie continue à se servir de son siège pour propager de la désinformation et essayer de détourner l'at-

tention de ses tentatives de justifier ses actions en Ukraine et les crimes de guerre que les membres de ses forces armées commettent", a commenté jeudi la porte-parole de la Maison Blanche, Karine Jean-Pierre.

"Un pays qui viole de façon flagrante la Charte de l'ONU et envahit son voisin n'a pas sa place au Conseil de sécurité", a-t-elle lancé.

Les pays baltes, autres appuis importants de Kiev et fortement opposés à Moscou, ont quant à eux parlé samedi de "poisson d'avril".

"Le (jour du) poisson d'avril est un jour parfait" pour la Russie, a raillé le ministre lituanien des Affaires étrangères. "La Russie, qui livre une guerre brutale à l'Ukraine,

ne peut diriger que le +Conseil de l'insécurité+".

De son côté, la mission diplomatique estonienne à l'ONU a jugé "honteux et humiliant" que le Conseil de sécurité des Nations unies soit dirigé par la Russie, dont le président Vladimir Poutine est "un criminel de guerre avec un mandat d'arrêt permanent de la CPI".

A l'ONU, la Russie dit pour sa part faire face à "l'Occident collectif", qui l'a mise au ban des nations mondiales depuis le déclenchement de son offensive militaire en Ukraine en février 2022.

La première réunion du Conseil de sécurité sous l'actuelle présidence russe aura lieu lundi matin mais il ne s'agira que de discussions habituelles à huis clos sur le programme de travail du mois.

Elle sera suivie, comme à l'accoutumée, d'une conférence de presse du nouveau président de cette instance, l'ambassadeur de Russie Vassili Nebenzia.

Il s'agit d'"une présidence tournante. C'est chaque mois, une présidence courte et ce n'est pas essentiel comme une présidence du G20, du G7 ou de l'Union européenne où vous présidez six mois ou un an et où vous injectez votre propre ordre du jour", a à cet égard insisté un diplomate au Conseil de sécurité des Nations unies.

"En cas d'abus de la part de la présidence, nous réagissons, bien sûr. Ce n'est pas le sujet. L'important, c'est la guerre en Ukraine et de s'assurer que nous mettrons fin à cela", a-t-il ajouté.

La présidence russe aux Nations unies intervient une semaine après que Vladimir Poutine a annoncé vouloir déployer des armes nucléaires tactiques au Bélarus, son seul allié diplomatique européen, renforçant les craintes des Occidentaux.

## Mandat d'arrêt contre deux femmes iraniennes non voilées agressées par un homme

Les autorités judiciaires iraniennes ont annoncé samedi avoir ordonné l'arrestation de deux femmes après la diffusion d'une vidéo devenue virale montrant un homme les agresser parce qu'elles ne portaient pas de voile.

Un mandat d'arrêt a été également émis à l'encontre de l'homme "pour insulte et trouble à l'ordre public", a rapporté le site

Mizan Online, l'agence du pouvoir judiciaire.

Sur la vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, on voit un homme entrer dans un magasin, invectiver deux femmes sans voile puis leur verser sur la tête un pot de ce qui semble être du yaourt. La personne derrière le comptoir le jette ensuite hors du magasin.

Un mandat d'arrêt a été déli-

vré à l'encontre des "deux femmes pour avoir commis un acte interdit en enlevant le hijab", a précisé Mizan Online.

"Le propriétaire du magasin a reçu un avertissement (...) afin qu'il se conforme aux règles (...) de la charia", a ajouté le site.

Cet incident survient alors que l'Iran a été le théâtre d'une répression lors des manifestations qui ont suivi la mort en détention,

le 16 septembre, de Mahsa Amini, arrêtée pour infraction au strict code vestimentaire imposé aux femmes dans la République islamique.

Plusieurs centaines de personnes incluant des dizaines de membres des forces de sécurité ont été tuées et des milliers d'autres arrêtées lors de ces manifestations, qualifiées généralement par les autorités "d'émeutes", fo-

mentées par Israël et des pays occidentaux.

Samedi encore, le président iranien Ebrahim Raisi a une nouvelle fois appelé les Iraniennes à porter le voile par "obligation religieuse".

Fin mars, le chef du pouvoir judiciaire, Gholamhossein Mohseni Ejei, avait averti que toutes les personnes qui enlèvent le voile seraient "punies".

# Malgré la colère de Trump, poursuivre d'anciens dirigeants est courant dans les démocraties

Donald Trump fulmine contre sa mise en accusation digne selon lui d'une république bananière, mais cette décision met plutôt les Etats-Unis en conformité avec d'autres démocraties dans le monde qui ont engagé des poursuites visant d'anciens dirigeants.

A commencer par la France ou encore Israël, l'Italie, la Corée du Sud, la Roumanie et la Croatie, où les tribunaux ont condamné d'anciens présidents ou Premiers ministres. En Allemagne, au Japon ou au Portugal, des poursuites ont également été engagées visant d'anciens dirigeants.

Pour les Etats-Unis, c'est une première: jamais un président ou ancien président n'a été mis en accusation au pénal.

L'ancien locataire de la Maison Blanche, qui rêve de la reconquérir en 2024, a été mis en accusation jeudi dans un dossier lié à un versement effectué à une star du X en 2016.

Il doit se présenter mardi devant un tribunal de Manhattan pour se voir signifier formellement les charges pesant contre lui.

"Preuve a été faite que les démocraties peuvent - et elles le font - exiger que leurs anciens responsables rendent des comptes", souligne Shelley Inglis, juriste à l'Université de Dayton.

"C'est un moment riche d'enseignements pour les Etats-Unis" alors que ses institutions démocratiques "font face à leur plus grand défi: exiger des comptes aux plus puissants", ajoute-t-elle.

L'experte cite notamment l'exemple de la France où deux anciens présidents Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont été condamnés, soulignant que les institutions démocratiques en sortent renforcées, malgré d'"inévitables" accusations de motivations politiques.

En Israël, l'ancien Premier ministre Ehud Olmert a été emprisonné pour fraude et l'ancien président Moshe Katsav pour viol. L'actuel Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu fait lui-même face à des accusations de corruption, sur fond de réforme controversée de la justice du pays, qui a provoqué des manifestations massives.

En Corée du Sud, deux présidents successifs, Lee Myung-bak et Park Geun-hye, ont été emprisonnés pour corruption puis graciés par la suite.

Renvoyant au cas de Donald Trump, l'ancien chef de gouvernement et magnat italien, Silvio Berlusconi, a bravé de multiples procès pour subordination de témoins ou encore des accusations d'avoir payé une mineure pour des rapports sexuels. M.

Berlusconi a été acquitté dans ces affaires. Donald Trump et ses alliés républicains ont tonné contre une mise en accusation "bidon et honteuse" orchestrée selon eux par les démocrates pour faire dérailler sa campagne présidentielle.

Ils ont écrié le procureur de Manhattan Alvin Bragg, élu démocrate qui porte le dossier, l'accusant de "faire le sale travail" du président Joe Biden.

Le fils Eric Trump a parlé de poursuites dignes de pratiques du "tiers-monde".

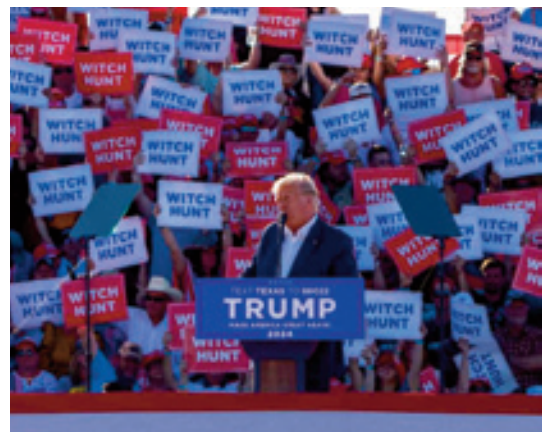
Les exemples sont certes nombreux de par le monde d'accusations levées contre d'anciens dirigeants soulevant des questions sur leurs motivations politiques.

Au Pakistan, des manifestations massives ont eu lieu contre l'éviction l'année dernière du Premier ministre Imran Khan, qui a depuis été accusé de terrorisme.

Au Brésil, l'icône de la gauche et actuel président, Lula, a été emprisonné pour corruption mais sa condamnation a été cassée par la suite.

Aux Etats-Unis, il faut remonter à Richard Nixon et l'affaire du Watergate en 1972 pour voir un ancien président être aussi proche de faire l'objet de poursuites.

Il sera finalement gracié par son successeur Gerald Ford, un geste



controversé à l'époque. Mais Richard Nixon restera comme l'unique président dans l'histoire du pays à avoir démissionné, en 1974.

Pour James D. Long, professeur à l'Université du Washington, le fait d'engager des poursuites contre d'anciens dirigeants "n'est pas seulement quelque chose qui s'est produit historiquement mais cela devient de plus en plus courant" à travers le monde.

Il note les allégations de mauvaise conduite visant des présidents américains remontant au 19e siècle et, plus récemment, visant Bill Clinton dans

l'affaire Monica Lewinsky ou encore George W. Bush pour l'invasion de l'Irak.

"Du point de vue de Trump, il se demande probablement pourquoi il est le seul depuis 1789", ajoute M. Long.

"Si vous regardez l'ensemble de l'histoire de la présidence américaine, je pense à présent que les Américains vont vraiment devoir confronter le fait que notre système a regardé ailleurs pendant trop longtemps, quand il n'aurait sans doute pas dû", dit l'expert.

# Au moins 24 morts dans des tornades et de violentes tempêtes aux Etats-Unis



Au moins 24 personnes sont mortes dans le sud, le centre-est et l'est des Etats-Unis lors du passage de tornades et de violentes tempêtes qui ont mis maisons et commerces en pièces, selon les autorités.

Le Tennessee déplore neuf décès dus aux fortes intempéries, tous survenus dans le comté de McNairy, à l'est de Memphis, a indiqué samedi Larry Smith, maire de ce comté, à la chaîne lo-

cale WREG.

Ils s'ajoutent aux quinze victimes recensées dans les Etats de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama, dans le sud, ainsi que dans ceux de l'Indiana et de l'Illinois, dans le centre-est du pays et du Delaware sur la côte Est.

Dans le Delaware, "l'effondrement d'une structure" dans le comté de Sussex a fait un mort samedi soir, selon le centre local de secours, alors que les ser-

vices météorologiques ont également mis en garde des Etats voisins comme la Pennsylvanie et l'Etat de New York contre des vents violents et de potentielles tornades.

Little Rock, capitale de l'Arkansas, a été durement frappée. Les habitants se sont réveillés vendredi avec des voitures retournées, d'immenses arbres déracinés, des poteaux téléphoniques brisés ou encore des maisons éventrées.

Au moins cinq personnes sont mortes dans cet Etat, selon sa gouverneure Sarah Huckabee Sanders.

"Nous savons que beaucoup de personnes ont dû être déplacées et sont à la recherche d'un refuge", avait détaillé le maire de Little Rock, Frank Scott Jr.

La ville de Wynne, dans le nord-est de l'Etat, a été "en gros coupée en deux par les dégâts d'est en ouest", a expliqué la maire Jennifer Hobbs auprès de CNN.

Sarah Huckabee Sanders, qui a précisé samedi avoir discuté avec le président Joe Biden de la situation, avait déclenché l'état d'urgence la veille et déployé une centaine de gardes nationaux.

Les autorités du Mississippi ont de leur côté rapporté un mort et plusieurs blessés dans le comté de Pontotoc à environ 200 km au sud de Memphis.

Une personne âgée a en outre été tuée dans l'Alabama lorsqu'une tornade s'est abattue sur sa maison, ont détaillé les autorités de la ville de Huntsville, près de la frontière avec le Tennessee.

Dans le nord du pays, dans la petite ville de Belvidere, à l'ouest de Chicago dans l'Etat de l'Illinois, une partie du toit et de la façade de l'Apollo Theatre s'est effondrée en plein concert d'un groupe de heavy metal en raison du passage d'un violent orage.

Shawn Schadle, chef des pompiers de Belvidere, a fait état d'un mort et de 28 blessés dont cinq hospitalisés pour

des blessures graves.

Des images de télévision ont montré des spectateurs blessés être évacués sur des brancards et, sur les réseaux sociaux, des photos ont montré dans la salle un amoncellement de débris arrivant à la taille et un trou béant dans le toit.

Dans le comté de Crawford, trois personnes ont été tuées par l'effondrement d'une maison, a déclaré le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences de l'Illinois Kevin Sur.

Dans l'Etat voisin de l'Indiana, trois personnes ont été tuées par une tempête dans le comté de Sullivan, d'après les autorités, citées par plusieurs médias américains.

Plus de 650.000 foyers étaient privés d'électricité samedi dans l'Ohio, la Pennsylvanie, le Tennessee, le Kentucky et la Virginie-Occidentale, selon le site américain PowerOutage.

Les tornades, phénomènes météorologiques aussi impressionnants que difficiles à prévoir, sont courantes sur le territoire américain, notamment dans le centre et le sud du pays.

Il y a une semaine, une tornade a balayé le Mississippi, tuant 25 personnes et provoquant d'immenses dégâts matériels. Le président Joe Biden s'est rendu sur place vendredi.

En décembre 2021, environ 80 personnes ont perdu la vie après le passage de tornades dans le Kentucky.





## Performance mensuelle

### La Bourse de Casablanca dans le rouge en mars

La Bourse de Casablanca a clôturé le mois de mars dans le rouge, l'indice de toutes les valeurs, le MASI, lâchant 4,73% à 10.391,39 points (pts).

Au terme de ce mois, le MASI 20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, a reculé de 4,89% à 832,06 pts et le MASLESG, composé des 15 instruments avec la meilleure notation ESG, s'est replié de 4,76% à 787,70 pts.

Depuis le début de l'année, ces trois baromètres affichent des contreperformances respectives de 3,07%, 2,96% et 2,15%, rapporte la MAP.

Quant à l'indice des petites et moyennes entreprises de la Bourse de Casablanca, le MASI Mid and Small Cap, il a perdu 2,99% à 854,45 pts, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à 1,79%. Sur le plan sectoriel, seulement cinq indices ont clôturé le mois dans le vert, contre 18 en baisse. Ainsi, le secteur des sociétés de portefeuille-holdings s'est offert la meilleure performance du mois (+8,41%), suivi par celui des loisirs et hôtels (+3,65%) et de celui de société de financement et autres activités financières (1,53%).

Du côté des perdants, le secteur de la chimie a accusé la plus lourde baisse mensuelle avec -14,98%, suivi de celui de l'industrie pharmaceutique (-12,06%), de celui de sylviculture et papier (-9,01%) et de celui des télécommunications (-8,50%).

Au titre du mois de mars, le volume global des échanges a atteint près de 2,32 milliards de dirhams (MMDH), dont 1,6 MMDH réalisé sur le marché Central (actions) et plus de 710 millions de dirhams (MDH) sur le marché de Blocs (actions).

Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif du mois avec 314,46 MDH de transactions, suivi d'Itissalat Al-Maghrib avec 234,9 MDH et Taqa Morocco avec 138,2 MDH.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée au terme du mois de mars à plus de 542,1 MMDH.

Les plus fortes hausses ont été réalisées par Timar (+12,93% à 204,40 DH), Salafin (+11,93% à 638 DH), Ennakl (+11,55% à 34 DH), Alliances (+10,93% à 62,12 DH) et Delta Holding (+8,46% à 26,03 DH).

En revanche, les plus fortes baisses ont été accusées par IB Maroc.com (-24,79% à 18,20 DH), Résidences Dar Saada (-23,02% à 10 DH), SNEP (-15,99% à 483,90 DH), Sothema (-13,29% à 1.277 DH) et Afrikaia Gaz (-13,29% à 3.900 DH).

## L'économie nationale a nettement ralenti au dernier trimestre de 2022

# Moins de croissance et plus d'inflation



La croissance de l'économie nationale a nettement ralenti au quatrième trimestre 2022, affectée par le ralentissement des activités non agricoles et la baisse des activités agricoles. Tel est le message qui ressort de l'arrêté des comptes nationaux du quatrième trimestre 2022 du Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon les données publiées récemment par l'organisme public dirigé par Ahmed Lahlimi Alami, la croissance se situant à 0,5% au lieu de 7,6% durant le dernier trimestre de l'année précédente.

Tirée par la demande extérieure, elle « a été réalisée dans un contexte d'une forte inflation et d'une amélioration du besoin de financement de l'économie nationale », souligne le Haut-commissariat dans sa note d'information relative aux comptes nationaux du quatrième trimestre de l'année 2022.

A noter qu'après avoir enregistré un accroissement de 19,1% le même trimestre de l'année précédente, les données recueillies montrent que la valeur ajoutée du secteur primaire en volume, corrigée des variations saisonnières, s'est contractée de 15% au quatrième trimestre 2022.

D'après les explications du Haut-commissariat, cette baisse est attribuée au fort repli observé au niveau des valeurs ajoutées de l'agriculture de 15,1% au lieu d'une hausse de 17,8% et de la pêche de 12,3% au lieu d'une hausse de 53,4%.

Les nouvelles n'étaient pas aussi

très bonnes du côté de la valeur ajoutée du secteur secondaire qui, « en volume, a connu un recul de 2,4% au quatrième trimestre 2022 au lieu d'une hausse de 5,4% le même trimestre de l'année précédente », a indiqué le HCP.

Le même document précise que cette baisse s'explique par la baisse des valeurs ajoutées de l'industrie d'extraction de 16% au lieu d'une baisse de 1,5%; du bâtiment et travaux publics (-4,6% au lieu de +6,8%); de l'Elec-

tricité, gaz, eau, assainissement et déchets » (-4,5% au lieu de +7%) ainsi que de la hausse de la valeur ajoutée des « industries manufacturières » (+0,4% au lieu de +5,1%).

La situation n'était également guère meilleure s'agissant de la valeur ajoutée du secteur tertiaire qui « a enregistré un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 6,9% le même trimestre de l'année précédente à 4,9% », toujours selon le HCP.

Comme le souligne le Haut-commissariat dans sa note d'information, elle a été marquée par le ralentissement des activités de « Transports et entreposage » (-7,1% au lieu de 16,1%); « Services financiers et assurances » (-5,5% au lieu de 5,9%); « Services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale » (-3,1% au lieu de 3,5%); « Services rendus par l'Administration publique générale et la sécurité sociale » (-3% au lieu de 3,7%); « Recherche et développement et services rendus aux entreprises » (-2% au lieu de 8,5%); « Services immobiliers » (-1,6% au lieu de 3,1%) ainsi que par celles de « Commerce et réparation de véhicules » (-1,1% au lieu de 7,3%).

Il est à noter que la valeur ajoutée du secteur tertiaire a également été marquée par la hausse des activités de l'« Hébergement et restauration » (+55,4% au lieu de 52,5%) et « Autres services » (+2,4% au lieu de 1,8%).

Il ressort ainsi que « la valeur ajoutée des activités non agricoles a connu un net ralentissement à 2,3% durant le quatrième trimestre 2022 au lieu de 6,6% le même trimestre de l'année

précédente », a conclu le HCP.

Par ailleurs, et tenant compte de la hausse de 2,9% des impôts sur les produits nets des subventions, le Haut-commissariat note que « le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume s'est accru de 0,5% durant le quatrième trimestre 2022 au lieu d'une hausse de 7,6% l'année précédente ».

Précisons qu'aux prix courants, le PIB a connu une hausse de 5,8% dégageant ainsi une augmentation du niveau général des prix de 5,3% au quatrième trimestre 2022 au lieu de 4,9% au même trimestre de l'année 2021 », comme le fait savoir le HCP.

Au niveau de la demande extérieure, il ressort des chiffres de l'organisme public qu'elle s'est contractée de 1,7% au lieu d'une hausse de 11,6% la même période de l'année précédente, contribuant négativement à la croissance économique de 1,9 point, au lieu d'une contribution positive de 12,4 points.

S'agissant des échanges extérieurs de biens et services en volume, aussi bien les exportations que les importations, ils ont été affectés de fortes hausses durant le dernier trimestre de l'année écoulée. Les chiffres suggèrent qu'ils ont dégagé une contribution positive à la croissance, se situant à 2,4 points au lieu d'une contribution négative de 4,8 points durant le quatrième trimestre 2021.

Quant au besoin de financement de l'économie nationale, il s'est allégé en glissement annuel, passant de 3,9% du PIB à 2,1%.

Alain Bouthry



Le PIB en volume s'est accru de 0,5% au lieu d'une hausse de 7,6% durant le quatrième trimestre de l'année précédente

## L'agence de notation S&P maintient la note du Maroc à BB+/B avec perspective stable

L'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) a maintenu inchangée la note de la dette souveraine du Maroc (BB+/B), assortie d'une perspective stable.

Dans une mise à jour publiée vendredi, l'agence souligne que "les réformes structurelles du Maroc ouvrent la voie progressivement à une économie plus inclusive".

"L'économie marocaine a résisté à plusieurs chocs régionaux et mondiaux au cours des deux dernières décennies tout en maintenant l'accès aux financements extérieurs et

intérieurs", relève l'agence basée à New York.

L'agence, qui met en avant "une série de réformes favorables aux entreprises", souligne que le Royaume a également engagé "une refonte complète du système de sécurité sociale pour étendre la couverture des soins de santé".

Standard & Poor's souligne "des perspectives de croissance robustes, soutenues par les réformes structurelles en cours, la diversification économique et l'investissement".

Selon la même source, le PIB du Royaume devrait augmenter de 3,5% en 2023 et de 3,4% par an en 2024-2026.

L'agence affirme que la hausse du PIB à 3,5% en 2023 sera soutenue "par un rebond de la production et les performances solides des principaux secteurs du pays orientés vers l'exportation, y compris le tourisme, le phosphate et l'industrie automobile et aérospatiale".

Elle prévoit aussi que l'inflation ralentit progressivement à 4,5% en 2023 et 2% d'ici 2026.

### Crédit agricole du Maroc

## Le RNPG en baisse à fin 2022

Le Résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit agricole du Maroc s'est établi à 69 millions de dirhams (MDH) à fin 2022, en baisse de 83% par rapport à l'année précédente.

De son côté, le Résultat Net Consolidé s'est établi à 55 MDH, en baisse de 86%, fait savoir le Groupe dans un communiqué sur ses résultats financiers, précisant qu'au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'est établi à 200 MDH contre 341 MDH en 2021, rapporte la MAP.

Cette évolution est essentiellement liée au traitement de consolidation des frais de l'OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) étatique et à la variation du résultat des activités de marché du fait de l'impact généralisé de la hausse des taux, explique le Groupe.

S'agissant du Produit Net Bancaire du Groupe, il s'est établi à 4 milliards de dirhams (MMDH) en 2022, contre 4,3 MMDH une année auparavant. Cette variation est due principalement au contexte 2022 marqué par la hausse générale des taux, impactant ainsi à la baisse la valorisation des portefeuilles des activités de marché et

les résultats y afférents.

Ladite variation a toutefois été atténuée par la croissance de la marge d'intérêt et la bonne évolution de la marge sur commissions qui gagnent respectivement 3% et 8%, note la même source.

Le Produit Net Bancaire Social s'affiche, quant à lui, à 3,6 MMDH contre 4,1 MMDH à fin 2021, avec une bonne tenue de la marge sur commissions qui marque une progression de 11%.

En ce qui concerne le financement de l'économie, le Groupe affiche un encours de crédits distribués de 108 MMDH en 2022, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due essentiellement à la participation du Groupe à la dynamique de relance économique et à la consolidation de son engagement envers le monde rural, les agriculteurs et les agro-industriels. Sur un autre registre, l'épargne collectée par le Groupe bancaire a connu une croissance de 7% à fin 2022, avec un encours de 107 MMDH. Cette progression relève notamment de la hausse des comptes à vue de 9%.

Pour ce qui est de l'assise financière,



le Crédit agricole du Maroc a enregistré une croissance de 3% de ses fonds propres de catégorie 1 et de 8% de ses fonds propres réglementaires qui atteignent désormais 12,8 MMDH.

En effet, la banque a renforcé ses fonds propres réglementaires par la réalisation avec succès de deux opérations d'emprunts obligataires pour un montant global de 1,5 MMDH, rappelle le

communiqué. Ainsi, la banque conforte son assise financière dans le cadre de sa politique conciliant croissance et renforcement de la solidité financière dans le respect des exigences réglementaires.

## Les nouvelles technologies, une opportunité pour l'autonomisation de la femme

Les nouvelles technologies présentent des opportunités qui devraient produire des effets positifs pour l'autonomisation de la femme, en intégrant la perspective de genre afin de ne pas créer de nouvelles sources d'inégalités, souligne un rapport du Policy Center for the New South (PCNS).

Intitulé "Accessibilité des femmes aux opportunités économiques au Maroc", ce policy brief, rédigé par Mounia Boucetta, Senior Fellow PCNS, souligne que les technologies numériques offrent un espace de création et de développement qui permet à plusieurs femmes de travailler en ligne, soit dans le domaine du salariat ou de l'entrepreneuriat, rapporte la MAP.

"Des programmes spécifiques sont nécessaires pour accompagner et offrir le cadre approprié aux femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat numérique, à défaut nous constatons l'émergence de l'informel numérique qui d'ailleurs n'est pas exclusif aux femmes", relève Mme Boucetta, ajoutant que les réseaux sociaux peuvent ainsi être utilisés pour connecter les femmes à des communautés de soutien et à des opportunités économiques, mais il y a lieu de lutter contre la cyber intimidation, la désinformation et les préjugés du genre en ligne.

Et de noter que selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication contribue à hauteur de 19% à

la violence à l'encontre des femmes. Cette contribution s'élève à 34% pour les filles âgées de 15 à 19 ans et à 28% pour les femmes âgées de 20 à 24 ans.

Le policy brief souligne, en outre, que le travail à distance sera certainement de plus en plus développé, ce qui pourrait offrir plus de flexibilité aux travailleuses, selon leur besoin, estimant, toutefois, que ce cadre, dans la durée, ne leur permet pas de garder la même qualité d'échange et de connexion avec leurs collègues et peut affecter leur évolution de carrière.

Par ailleurs, le rapport rappelle que le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire évoluer le taux d'activité des femmes de 20% à 30% d'ici 2026, relevant que cette

progression projetée nécessitera des mesures qui produisent des effets exceptionnels.

"Produire de l'impact à ce niveau et de manière durable en 4 ou 5 ans reste un objectif très ambitieux. La politique de ciblage s'impose pour répondre aux vrais besoins et apporter des réponses adaptées à chaque catégorie socio-économique des femmes marocaines, en fonction des quatre facteurs analysés à savoir: l'âge, l'éducation, le statut matrimonial et le milieu/région", précise Mme Boucetta.

De ce fait, le taux de 30% visé devrait être décliné en sous-objectifs par catégorie et par territoire, pour identifier l'effort additionnel à mener par l'ensemble des parties prenantes, (pouvoirs publics, secteur privé et

société civile) ainsi que les actions à mettre en place pour y parvenir, selon l'échéancier fixé.

Ces actions, poursuit la même source, devraient réserver des programmes spécifiques aux femmes dont les tranches d'âge sont entre 25 ans et 59 ans, vu que la croissance recherchée proviendrait de ces segments qui présentent un fort potentiel et en même temps un grand déficit.

Et de conclure que les possibilités pour renforcer l'accessibilité des femmes aux opportunités économiques sont multiples. Elles doivent s'inscrire dans une évolution dynamique qui tient compte des facteurs impactant le plus leurs activités et qui prend en charge la diversité de leurs besoins et de leurs contraintes.



# Libé Ramadan



## Les "voyages" vers l'eau et les dangers des forages anarchiques au Cameroun

C'est la cohue dès l'aube devant les robinets qui crachent l'eau à gros bouillon du forage privé de la brasserie Guinness de Bassa, quartier populaire de Douala, la capitale économique du Cameroun.

Les défaillances du service public dans la plus grande métropole d'Afrique centrale poussent chaque jour des milliers et des milliers de citoyens à "voyager" vers d'innombrables forages de ce type, creusés de manière totalement anarchique, au risque de polluer les nappes phréatiques. Donc au péril de la santé publique dans une ville où sévit toujours épisodiquement le choléra, entre autres.

Dans le monde, "nous prenons trop d'eau dans le sol, nous polluons l'eau qui reste", s'est alarmé récemment Henk Ovink, envoyé spécial des Pays-Bas pour l'eau aux Nations unies, avant la conférence de l'ONU mercredi à New York sur la crise mondiale de l'eau, la première

depuis 1977. Quelque deux milliards d'êtres humains n'avaient pas accès à l'eau potable en 2020, selon l'ONU.

Y compris en milieu très urbanisé, comme à Douala et ses quatre millions d'habitants.

Armés de bombonnes et jerrycans multicolores, voire de simples bouteilles, hommes, femmes et enfants se bousculent pour accéder à l'eau du forage de la brasserie Guinness. Ils en remplissent leur coffre de voiture, le portebagage d'une moto-taxi ou repartent un seau sur la tête. Pauvres et moins pauvres. Souvent aidés par de solides gaillards qui en font un gagne-pain. Le gouvernement a beau assurer que la Camwater, la compagnie publique, fournit "la majorité" des foyers, sans apporter de chiffres ni même d'estimation, personne n'y croit.

Non loin de Bassa, au PK12, autre quartier populaire, deux machines font trembler le sol d'un coin de terrain coincé entre des constructions en tous genres.

Le pieu de la foreuse qui le transperce indéfiniment paraît impossible à mesurer. Des ouvriers jettent régulièrement des pelletées de sable là où le métal s'attaque à la terre pour faciliter la pénétration. Mais il faut aussitôt l'extraire du trou, en infiltrant du Polyfor, un additif chimique, qui le fait ressortir sous forme de gangue.

En même temps, un énorme tuyau connecté à la foreuse déverse des milliers de litres d'eau pour son refroidissement. Les éléments et les mécaniques qui se frottent ainsi recrachent un liquide boueux, qu'une jeune technicienne écope à la pelle.

La petite entreprise Hydram forage de

Serge Diffo va bientôt achever un énième de ces puits à Douala...

"Si les règles de l'art ne sont pas respectées, tout ce qui est en surface de la nappe phréatique est une source de pollution", explique cet ingénieur hydraulicien. "Des fosses septiques avoisinent des forages dans des pâtés de maisons", regrette-t-il, précisant que les forages pour les particuliers ne sont soumis à aucune autorisation préalable. Une hérésie en milieu fortement urbanisé.

"Chaque individu, en fonction de ses moyens, creuse un ou plusieurs trous sans rendre compte à quiconque", confirme le professeur André Firmin Bon, hydrogéologue à l'Université de Maroua.

"La densité peut avoisiner 100 forages par km<sup>2</sup> et, comme ils sont parfois en communication avec des sources de pollution, latrines, décharges, etc., le sol ne joue plus son rôle d'épuration" pour la nappe, déplore-t-il, redoutant une augmentation des gastro-entérites au mieux, du choléra au pire. Et des cancers à plus long terme. Dans la vallée huppée de Logbessou, dans ce même 5ème arrondissement, les villas arborent à perte de vue leurs "bonnets". C'est ainsi que Mohamadou Sarkifada, un résident, cadre dans les transports, appelle les réservoirs d'eau, énormes et disgracieuses gourdes de plastique noir, gris ou bleu qui stockent l'eau tirée des forages.

"C'est un souci", reconnaît Hamadou Youssoufa, délégué du ministère de l'Eau, attribuant à une expansion éfrénée de la ville et "une démographie galopante".

Une étude de la revue scientifique internationale The Pan African Medical Journal, de

mai à juin 2018 dans ce 5ème arrondissement de Douala, chiffrait à "plus de 65,55% les ménages consommant de l'eau de forage". "53,59% parcouraient entre 1 à 5 km et 49,25% marchaient plus de 15 minutes pour avoir de l'eau".

Une étude du ministère de l'Eau est en cours pour "examiner la situation sanitaire des forages", "elle va permettre d'obliger les usagers à se conformer aux normes", assure M. Youssoufa.

Le président Paul Biya semble lui-même avoir pris la mesure du péril: dans ses vœux du Nouvel An, il a "demandé au gouvernement" de lancer d'urgence, "dès 2023", un "méga-projet d'adduction d'eau potable" à Douala et ses environs, dans les cartons depuis plusieurs années.

Des promesses répétées qui laissent de marbre François Songue, retraité de 75 ans. Il patiente, comme des dizaines d'autres, devant le robinet de Guinness. "Dans mon quartier, on attend l'eau de la Camwater jusqu'à deux heures du matin, ça ne vient pas ! Je fais plus de 10 kilomètres jusqu'ici pour avoir de l'eau à boire pour ma femme, mes enfants et moi", s'irrite-t-il.

"Nous faisons confiance" à la brasserie, "l'eau n'est pas potable dans nos quartiers, on préfère voyager pour venir la chercher ici", ponctue Jodelle Fogueu, une jeune femme de ménage.

Ces "voyages" vers l'eau sont le quotidien des plus modestes: il faut au minimum un million de francs CFA (environ 1.500 euros) pour un forage, quand le salaire mensuel minimum garanti est de 36.000 francs (55 euros).



Quelque deux milliards d'êtres humains n'avaient pas accès à l'eau potable en 2020, selon l'ONU

# Une pratique sportive saine pendant le Ramadan, tributaire d'une alimentation équilibrée

Pendant le mois sacré de Ramadan, une pratique sportive saine est tributaire d'une alimentation équilibrée qui joue un rôle important dans l'amélioration des performances.

Afin de favoriser une pratique sportive saine et améliorer leurs performances, les sportifs professionnels ou amateurs doivent obtenir des quantités suffisantes de calories, de glucides, de liquides, de protéines, de fer et d'autres vitamines et minéraux nécessaires, explique le nutritionniste Nabil Ayachi.

Pour les personnes qui s'adonnent au sport pendant ce mois sacré, il est important de procéder progressivement et d'éviter de forcer sur leur organisme pour parer à un éventuel danger, a-t-il relevé dans une déclaration à la MAP.

M. Ayachi a souligné que la pratique sportive le matin et l'après-midi pendant le jeûne peut être dangereuse en raison de la déshydratation et de la diminution de la glycémie, soulignant qu'il est préférable de faire du sport juste avant la rupture du jeûne ou deux heures après.

Afin de favoriser la pratique sportive pendant le mois sacré de Ramadan, l'expert préconise de suivre un régime alimentaire basé sur les sucres rapides, les vitamines et les minéraux, appelant à éviter les aliments frits et les sucres artificiels et à opter pour des aliments comme le pain complet, les légumes, riches en fibres, les fruits de saison et les légumineuses.



Pour les sportifs professionnels, il est recommandé de consommer les féculents pendant la rupture du jeûne et le Shour, a-t-il noté, précisant que s'agissant des sportifs amateurs, qui veulent perdre du poids, il doivent se contenter de les consommer uniquement pendant l'Iftar.

Il a également appelé à ne pas négliger le Shour, le plus important repas après l'Iftar, en consommant des glucides comme le pain entier, les produits laitiers, les dattes et les fruits secs en plus de l'eau, relevant que ce régime doit être adapté selon la discipline sportive pratiquée.

Il est aussi important de consommer les protéines d'une manière suffisante mais avec modération, a fait savoir M. Ayachi, relevant que le régime alimentaire pendant le Ramadan doit être adapté à l'effort physique de chaque personne.

Par Mohammed Benmassaoud (MAP)

## Blagues

*Quel est le musicien préféré des maladies ?*

*Bach-terie.*

+++++

*Quel est le réseau préféré des pêcheurs ?*

*Truiteur.*

+++++

*Que fait un geek quand il a peur ?*

*Il URL.*

+++++

*Quel est le carburant le plus détendu ?*

*Le kérozen.*

*Quel est le fast-food préféré de Flash ?*

*Quick.*

+++++

*Qu'est-ce qui est vert et qui se déplace sous l'eau ?*

*Un chou marin.*

+++++

*Quel est le pays le plus cool du monde ?*

*Le Yéémen.*

+++++

*Que fait une vache quand elle ferme les yeux ?*

*Du lait concentré.*

## Citation

*"Je tiens beaucoup à ma montre, c'est mon grand-père qui me l'a vendue sur son lit de mort."*

*Woody Allen*



## Le livre

Je me trouvais en plein ras de campagne. Aucune habitation, aucun signe de vie humaine à l'horizon. J'étais à six kilomètres de Bouknadel, une petite bourgade à mi-distance entre Rabat et Kénitra, ou peut-être sept. Je ne sais plus. Ce que je puis affirmer, c'est que ce coucher de soleil de ma promesse se précipitait et s'approchait. Il allait dépasser le temps et me rattraper. Ah si je pouvais l'arrêter et empêcher la lointaine, tendre et douce maman de le voir avant mon arrivée.

La seule pompe à essence vivante qui pouvait me servir de quoi parvenir à Rabat, était celle qui se trouvait à Bouknadel. Il ne me resterait alors qu'une douzaine de kilomètres à franchir pour réintégrer la vie animée et bourdonnante de Salé puis de Rabat. Seulement, je n'avais pas un sou ! Mais que faire ?

Je traînais le cadavre métallique, la tête baissée, plongé noyé dans ma tourmente et mon désarroi. Ni la lourdeur éprouvante des deux roues, évoluant docilement à mes côtés, ni la longueur de la distance qui me séparait de la pompe à essence de fortune, ne pouvaient peser dans ma recherche désarçonnée du salut. Je préparais et répétais le discours par lequel je devrais quémander au pompiste le demi-litre qui me mènerait vers ma destination et me permettrait, par-dessus tout, de triompher de la course que je disputais à ce malheureux coucher de soleil. Je pourrais lui laisser ma carte d'identité en gage de mon retour pour le rembourser. Je devrais lui tenir un langage à même de susciter sa pitié... Non ! Plutôt sa compréhension ! Mais est-ce qu'il comprendrait ?

Un litre d'essence coûtait à l'époque 2 dirhams 60 centimes. Si seulement j'en avais la moitié ! Si j'avais accepté la largesse généreuse de ma mère...

Je continuais de marcher. Je transpirais mais ne sentais pas la fatigue. Toute mon existence était accrochée à cette modique somme. Et ce coucher de soleil qui gagnait du terrain...

A mesure que j'approchais de la bourgade dont les constructions commençaient à se profiler au loin, mon cœur se serrait. L'épreuve fatale devenait imminente. Il ne me restait à parcourir que deux kilomètres, plus qu'un kilomètre et demi, un kilomètre...

Soudain, en bordure de la route déserte, alors qu'aucune âme vivante n'était visible nulle part aux alentours, elles étaient là, par terre, brillantes, scintillantes au reflet du soleil, mes trois pièces salataires ! Je venais de trouver trois pièces de monnaie, une d'un dirham, une autre de vingt centimes et une troisième de dix centimes. Epoustoufflant ! Comment serait-ce possible ? « Dieu est Grand », m'écriai-je.

Il n'y avait aucune habitation, aucun signe de vie, aucune activité humaine aux alentours sur un rayon de près d'un millier de mètres. Mais alors d'où étaient elles venues ? Un passant, les aurait-il égarées ? Mais comment est-ce que cela pouvait arriver précisément à ce moment là ? A cet endroit précis ? « Dieu est Grand », répétais-je.

Et surtout l'exactitude du montant providentiellement trouvé ! Exactement les pièces qu'il me fallait pour ma délivrance !

J'avais ramassé les pièces précieuses de ma trouvaille providentielle en rendant, à haute voix, louange à Dieu, Dieu Le Tout Puissant qui veille du haut de ses cieux sur ses sujets les plus miséreux...

Cette histoire restera pour toujours sculptée dans ma mémoire. J'aurais, incroyablement mais réellement, vécu une aventure inouïe, un véritable miracle !

La transfusion du sang noir dans le moteur réglée, j'avais repris la route. Je n'ai jamais su comment j'étais arrivé. J'étais encore hébété et troublé par cet extraordinaire pèlerinage

## ...ET LA VIE CONTINUE PAS.

*Journal d'une vie qui serait la mienne*



Rachid MEFTAËH

dans les arcanes de la providence divine.

Au moment où j'atteignais les hauteurs du quartier qui abritait la maison familiale, le muezzin annonçait la prière d'« Al maghrib ». Le coucher de soleil, je le tenais ! Nous étions rentrés en même temps ! L'inquiétude ne pouvait pas ravir la quiétude de la maternelle !

Le lendemain, j'avais dormi toute la journée. Mon sommeil était perturbé. J'avais eu une longue série de rêves confus et enchevêtrés dont je ne parvenais pas à déchiffrer la teneur à mon éveil. Le surlendemain au matin, ayant recouvert mon calme et ma sérénité, je partis endosser mon mandat.

J'avais flâné, tout l'après-midi, à travers les ruelles de la médina et les boulevards Mohammed V et Allal Ibn Abdallah. Je passais devant les boutiques et magasins qui regorgeaient de produits et de marchandises, en cette période de l'année. Rien des étalages abondants et variés ne m'intéressait. Le périple rocambolesque de l'avant-veille et les pièces de monnaie miraculeuses revenaient dans mon esprit, détournant sans cesse, ma pensée matérielle.

Seule la devanture de la librairie du « Livre Service » était parvenue à m'arracher à ce souvenir très proche, quelque peu mitigé et indéfini et à l'irrationnel des détails, tout de même, réellement réels de ce voyage extraordinaire.

Les livres, avec leurs multiples facettes, leurs allures rivalisant de symboles et de couleurs attrayantes, m'avaient toujours fasciné. Ils renferment des tas de souffrances et de multiples aspirations et livrent, invariablement, les secrets enfouis entre les lignes, confiés par de mystérieux auteurs. J'avais fait un tour entre les rayons bien garnis de cette librairie vieille de plusieurs décennies, librairie de nos manuels scolaires et des premiers pas de notre

conquête infinie du savoir. J'avais pris deux livres et deux magazines, l'un littéraire et l'autre de droit.

Ayant longuement erré, las et à bout de force, j'étais rentré à la maison. En fait, la fatigue de la préparation des examens et de la double inquiétude des deux résultats, celui du Centre et celui de la faculté, endolorissait encore mes organes et mes articulations. J'avais besoin de m'allonger et de dormir.

J'avais reporté les préparatifs du voyage au lendemain. Pour une fois, je disposais librement de mon temps...

Je pensais que je pourrais voyager le lendemain ou le surlendemain. Peu importait pourvu que j'eusse amplement profité de ces vacances et de l'ambiance joviale de l'été.

J'étais parti en autocar à El Jadida. On devait changer de véhicule à la gare routière de Casablanca, très agitée en cette saison, car il n'y avait pas encore de liaison directe entre Rabat et El Jadida. La voie ferrée s'arrêtait, quant à elle, à la métropole économique du pays.

Les pouvoirs publics avaient axé tous les efforts de développement sur l'agriculture, principale source de survie de la majeure partie de la population. Les chantiers de construction des barrages pour l'irrigation et l'électrification poussaient, à un rythme vertigineux, à travers toute l'étendue du pays. Cette politique de l'eau mobilisait, obsessionnellement, toutes les potentialités économiques, matérielles et humaines au détriment des infrastructures routières et ferroviaires dont le retard et les insuffisances allaient, quelques années plus tard, se faire atrocement sentir au milieu de grandes mutations mondiales en matière de communication et d'échange.

L'histoire du développement économique planétaire nous révèle, aujourd'hui que cela était dû à l'échange injustement ingélu entre

grandes puissances émergentes de la Seconde Guerre mondiale et pays pauvres, encore en quête d'autosuffisance, ayant reconquis leur indépendance politique, au prix de souffrances, de douleurs et de déchirements sociaux mais aussi peut-être de grandes concessions.

L'autocar avait fait son entrée à El Jadida aux environs de midi, sous un soleil tapant. La chaleur était lourde et étouffante. A travers la vitre, je pouvais contempler l'étendue de la plage dont la beauté fantastique et naturelle m'avait toujours fasciné et me rappelait plusieurs agréables souvenirs. Une foule compacte de nageurs et d'estivants vaquait à ses distractions ensoleillées.

El Jadida, c'est la capitale de la vaste région agricole des Doukkala, comme Safi l'est pour la région des Abda et Marrakech pour celle d'Al Haouz. C'est aussi l'une des plus belles stations balnéaires du pays. La moitié en est encerclée par l'océan Atlantique. Un ami m'avait dit qu'elle ressemblait en cela, comme deux gouttes d'eau, à la non moins célèbre Alexandrie d'Égypte.

En été, elle est envahie par un flux considérable d'estivants et de touristes nationaux, dans leur majorité, venus de Marrakech fuyant la chaleur invivable que connaît au cours de cette période de l'année la ville ocre du pays.

Je devais passer la plus grande partie de mes vacances chez ma tante qui habitait une belle et grande maison ayant l'avantage, combien précieux pour nous autres vacanciers, d'être située sur la principale artère de la ville, parallèle à celle, très mouvementée en cette saison, de la corniche. Elle se trouvait à quelques centaines de mètres de la mer et à proximité de la plage.

Mes cousins et cousines qui, m'avaient-ils dit, m'attendaient avec impatience, étaient extrêmement ravis de me voir arriver. Les dimensions des bagages que je transportais étaient d'autant plus importantes qu'elles renseignaient sur le long séjour que je comptais passer parmi eux. Les moins âgés d'entre eux en étaient les plus enchantés car ma présence élargissait désormais la marge de manœuvre en vue du profit optimal des vacances.

Ma tante, les savant en sûreté en ma compagnie, leur accordait davantage de liberté. Avec moi, ils étaient libres de sortir, de s'amuser et même de veiller tard la nuit.

Ils étaient au nombre de sept. L'aînée était de trois ans plus âgée que moi. Cette différence d'âge, conjuguée à son appartenance à la junte féminine, l'excluait d'emblée de mon cercle de loisirs. Les garçons, eux, étaient plus jeunes et de ce fait, j'avais un certain ascendant confortable sur eux, d'autant plus que j'étais toujours cité comme modèle par les adultes de la famille. Mes études brillantes et mes réussites à tous les examens et à tous les concours, mon assiduité à toute épreuve et mon comportement rationnellement réservé et sans doute excessivement raisonnable m'affabulaient du superlatif combien pesant du meilleur.

Ce dernier, que je traînais implacablement depuis ma première année d'école, m'avait longtemps rempli de fierté mais je me rendais compte à mesure que j'avancais dans l'âge que son revers était très lourd en responsabilités et en soucis de perfection. L'exemple le plus édifiant, à cet égard, avait été pour moi la pratique du football, le sport favori et le plus affectueux des enfants dans les rues. J'y avais, en effet, renoncé dès mes premières frappes de balle, en devenant la risée de mes compagnons de jeu à cause de ma grande maladresse. En fait, j'étais, dans les profondeurs de mon inconscient, incapable d'accepter ma médiocrité et ma posture de mauvais joueur, donc de moins que second.

(A suivre)

24<sup>ème</sup> édition du Festival Gnaoua et musiques du monde

# Une quarantaine de concerts à l'ordre du jour



Le Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira revient du 22 au 24 juin prochain, promettant comme chaque année, de vrais moments de grâce entre concerts de fusion, Lila intimistes, jam-sessions improvisées et grands débats d'idées.

Ainsi, les rythmes du monde prendront d'assaut cette 24<sup>ème</sup> édition, qui marquera le grand retour du festival dans son format habituel, indiquent les organisateurs dans un communiqué, soulignant que les musiciens du monde se retrouveront encore une fois dans la Cité des Alizés, à l'invitation de leurs confrères Maâlems Gnaoua du Maroc.

Avec sa traditionnelle parade d'ouverture, une quarantaine de concerts répartis entre la scène place Moulay Hassan et celle de la plage, les soirées plus intimistes dans les Zaouias et au Borj Bab Marrakech, et le Forum des droits de l'Homme, le festival re-

vient dans sa version coutumière.

"Si la crise mondiale nous a contraints à reporter le festival pendant trois années consécutives, elle n'a pas réussi pour autant à stopper notre élan ni notre détermination. Le Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira se nourrit de passion et de persévérance", souligne Neïla Tazi, productrice et fondatrice du festival, citée dans le communiqué, ajoutant qu'"aujourd'hui, plus que jamais, la préparation de cette 24<sup>ème</sup> édition prouve que cet esprit de résilience ne nous a jamais quittés".

En effet, après deux années d'un silence pesant, imposé par la crise sanitaire, l'équipe du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira et l'Association Yerma Gnaoua ont tenu à honorer les Maâlems Gnaoua et à inscrire leur art au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO, en organisant un concert historique réunissant plus de 115

musiciens sur scène et retransmis par la chaîne "Al Aoula", le 25 décembre 2021, note la même source.

Et de poursuivre qu'en 2022, c'est une tournée magistrale, sous le signe de la fusion, qui a emmené les Maâlems dans quatre villes du Royaume. Ces derniers étaient accompagnés de grands musiciens internationaux, à l'instar de Fatka Touré, Jamaaladeen Taccuma, Piers Faccini ou encore Avishai Cohen.

Du 22 au 24 juin 2023, le Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira compte donc célébrer à nouveau la richesse et la diversité de la musique Gnaoua et de nombreuses autres formes de musiques du monde, relèvent les organisateurs, ajoutant que les sons du guembri et des crotales omniprésents se mêleront aux sonorités du jazz dans toute sa diversité, au Flamenco, au Reggae, à la Salsa ou encore aux rythmes

touareg ou tamoul.

Le public aura rendez-vous avec de belles fusions, dont la première sera celle du concert d'ouverture qui s'annonce explosif, avec la rencontre entre la Troupe Tambours du Burundi Amagaba, le saxophoniste américain Jaleel Shaw, la chanteuse marocaine Sanaa Marahati, et les Maâlems Mohamed et Saïd Kouyou, précise le communiqué.

Depuis sa création en 1998, le Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira s'est imposé comme l'un des événements culturels majeurs du Maroc et du continent. Avec une programmation pointue mais cohérente et accessible, le festival attire chaque année des milliers de visiteurs des quatre coins de la planète, mais également de très nombreux artistes et intellectuels. Porté par sa philosophie originelle, son esprit de partage et de découverte, le festival constitue une expérience unique autant spirituelle qu'artistique.

Cette manifestation culturelle est également l'occasion d'initier de grands débats. Cette année, le forum sera axé sur le thème "Identités et appartenances".

Un sujet brûlant d'actualité dans un monde traversé par les crispations identitaires et le refus de l'altérité. Des artistes, intellectuels, et penseurs, acteurs politiques, associatifs et culturels du monde se réuniront ainsi à Essaouira pour défendre et réinventer un monde plus solidaire.

Le festival est aussi fier de présenter des ateliers de musique pour les jeunes et les moins jeunes, pour découvrir et apprendre la musique Gnaoua, ses instruments, ses rythmes et son histoire.

Il s'agit d'une occasion unique pour les visiteurs de s'immerger dans la culture marocaine et d'en apprendre davantage sur l'héritage musical du pays.

Le Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira a hâte d'accueillir pour cette nouvelle édition ses fidèles mélomanes et visiteurs, du Maroc et d'ailleurs, et leur offrir une expérience culturelle unique en son genre, conclut le communiqué.

## Soirée artistique pour célébrer les valeurs culturelles libano-marocaines communes

Une soirée culturelle et artistique a été animée récemment à la résidence de l'ambassadeur du Liban au Maroc Ziad Atallah, par le poète et écrivain libanais Bechara Sabali, en présence d'ambassadeurs de plusieurs pays arabes et des représentants de missions diplomatiques au Maroc.

Cette soirée culturelle, à laquelle ont également pris part le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid et le directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Salem Bin Mohammed Al Malik, en plus d'autres personnalités marocaines et libanaises, a été organisée, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la poésie, pour promouvoir les valeurs culturelles libano-

marocaines communes.

Dans une déclaration à la chaîne d'information en continu de la MAP, M24, l'ambassadeur du Liban au Maroc a indiqué que cette soirée a pour objectif de promouvoir les valeurs maroco-libanaises d'art, de créativité et d'amour pour la culture et la poésie, ajoutant qu'il s'agit d'une rencontre entre des diplomates, des Marocains et des membres de la communauté libanaise établie au Maroc, passionnés de la littérature en général et de la poésie en particulier.

Le diplomate libanais a également mis en avant l'intérêt que portent les Marocains à l'histoire et à la culture de son pays.

De son côté, le poète et écrivain libanais Bechara Al-Sabali a exprimé, dans une déclaration similaire, sa joie d'animer cette soirée poétique qui a réuni des Marocains



et des Libanais établis au Maroc

Bechara Al-Sabali, qui a donné lecture de certains de ses poèmes, s'est également félicité de l'organisation de cet évé-

nement culturel pour célébrer la langue arabe classique, mettant en exergue les valeurs que partagent les peuples marocain et libanais.



## Le prochain Scorsese, avec DiCaprio et De Niro, sélectionné à Cannes

Le Festival de Cannes a annoncé vendredi la sélection du nouveau film de Martin Scorsese, "Killers of the Flower Moon", avec ses acteurs fétiches Leonardo DiCaprio et Robert de Niro, attendus sur les

marches de la 76e édition.

Le film, produit par Apple TV et qui doit sortir dans les cinémas en octobre avant d'être mis en ligne sur la plateforme, sera projeté le 20 mai. Il s'agit du premier film confirmé

pour cette 76e édition du festival (16 au 27 mai), dont la sélection doit être dévoilée mi-avril.

Scorsese, réalisateur hollywoodien de 80 ans déjà passé dans la légende, Palme d'Or en 1976 avec "Taxi Driver", n'avait plus été sélectionné à Cannes depuis 1986 et "After Hours" (Prix de la mise en scène).

"Martin Scorsese a dédié sa vie au 7e art et le Festival de Cannes l'a accompagné à de nombreuses occasions", ont souligné les organisateurs dans un communiqué. Il a également présidé le jury en 1998 et remis la Palme d'Or au réalisateur grec Theo Angelopoulos pour "L'Eternité et un jour".

"Killers of the Flower Moon" plonge dans l'Oklahoma des années 20 sur la piste de meurtres en série dont sont victimes des Amérindiens. Le film met en scène deux acteurs fétiches de Scorsese, Robert De Niro ("Taxi Driver", "Raging Bull", "Les Affranchis") et Leonardo DiCaprio ("Shutter Island", "Le loup de Wall Street").

L'ensemble de l'équipe du film devrait monter les marches.

Le précédent film de Martin Scorsese, "The Irishman", n'était pas sorti en salle en France, son producteur Netflix souhaitant le réserver à sa plateforme.

Le jury du 76e Festival de Cannes sera présidé par le réalisateur suédois aux deux Palmes d'Or Ruben Östlund ("The Square", "Sans Filtré").



## Bouillon de culture

### Festival

Le réalisateur marocain Alaa Eddine Aljem a été désigné membre du jury du Festival international de cinéma "Visions du réel", qui se tient à Nyon (Suisse) du 21 au 30 avril.

Alaa Eddine Aljem fait partie du jury de la Compétition internationale moyens et courts métrages, aux côtés du directeur artistique italien Enrico Vannucci et de la réalisatrice turque Zeynep Gu zel.

En parallèle, le film "Le Miracle du Saint Inconnu" (2019) d'Aljem est programmé dans le cadre des séances spéciales du festival.

Le long métrage, le premier du réalisateur marocain, a été largement salué au niveau international, notamment à travers sa participation à la Semaine de la critique du Festival de Cannes.

Le Festival "Visions du réel" propose une programmation riche qui comprend la projection d'un total de 163 films, dont 82 premières mondiales, avec une représentation de 46 pays.

"Visions du réel" présente depuis 1969 des œuvres audacieuses et singulières, empreintes de réalités passées, présentes ou futures.

## Comment Dumas a écrit "Les Trois Mousquetaires"

C'est dans une certaine frénésie, mais avec toute sa maîtrise du suspense, qu'Alexandre Dumas écrit en 1844 "Les Trois Mousquetaires", un chef-d'œuvre du roman d'aventure adapté une nouvelle fois au cinéma.

Le film sort mercredi en France avec une brochette d'acteurs en vue, de Pio Marmai à Lyna Khoudri en passant par Vicky Krieps, sur une partition assez fidèlement inspirée du monument de la littérature francophone.

Âgé de 41 ans, Alexandre Dumas est l'une des plumes les plus aimées de Paris, notamment depuis le triomphe de "Henri III et sa cour" à la Comédie-Française en 1829.

Depuis l'arrivée du journal La Presse en 1836, la mode est au roman-feuilleton, avec des lecteurs qui se sont passionnés pour "Les Mystères de Paris" d'un rival, Eugène Sue.

Le dramaturge et romancier, en se lançant pour le quotidien Le Siècle, "investit cette formule avec son art du suspense, une tension dramatique, un goût pour l'Histoire qui touchent un très grand public", raconte à l'AFP Julie Anselmini, professeure de littérature française à l'Université de Caen Normandie (nord-ouest).

En plus de sa vie mouvementée, c'est un bouillimeur de travail, ajoutée-elle. "Il le raconte dans ses mé-

moires: il lui arrive de se priver de sommeil pour venir à bout de la tâche".

"Même si c'est un homme excessif, passionné, qui a des maîtresses, de fortes amitiés, et qui voyage, Alexandre Dumas est assez organisé", souligne son biographe Sylvain Ledda.

La forme du feuilleton, contrairement à ce qu'on croit souvent, ne l'incite pas à écrire au jour le jour. L'écrivain sait dès le départ où il va, aidé par un coauteur qui le nourrit de documentation, le très cultivé Auguste Maquet.

C'est ensuite, une fois établi le plan, que le roman est tronçonné pour les besoins de la parution quotidienne.

"Dumas a le sens du rythme, il sait où accélérer, où faire une pause dans son intrigue. Ses canevas tiennent la route. Et en plus c'est très drôle, avec le meilleur de l'esprit français: sa patte, c'est la fantaisie, la dérision", selon Sylvain Ledda.

L'humour fait mouche avec les personnages des Trois Mousquetaires, immédiatement rejoints par un quatrième, le jeune D'Artagnan. Avec Athos, qui a le plus d'épaisseur et des côtés sombres, Aramis, coquet et irrévérencieux, et Porthos, costaud et vaniteux, le quatuor s'attire les faveurs dès les premières pages.

"Le roman nous fait entrer dans

l'intimité des grands. Les mousquetaires sont dans les bals, à la cour, au plus près d'Anne d'Autriche, en Angleterre... De la même façon qu'on regarde la série "The Crown" aujourd'hui, à l'époque on lit "Les Trois Mousquetaires" et on se cultive sur l'Histoire de France", commente Karl Akiki, chercheur en littérature libanaise qui a consacré sa thèse aux "Trois Mousquetaires".

Son génie de la narration fonctionne toujours, près de deux siècles plus tard.

"Dumas est le meilleur pour nous entraîner dans l'accoutumance", explique Karl Akiki. "On se dit: je ne vais pas être indigne, je vais lire le chapitre suivant. Mais le chapitre suivant nous donne d'autres réponses et fait naître d'autres mystères, ce qu'on appelle la narration à double hélice. Il n'y a pas tellement de portraits, de descriptions comme chez Balzac. Tout le monde finit par entrer dedans".

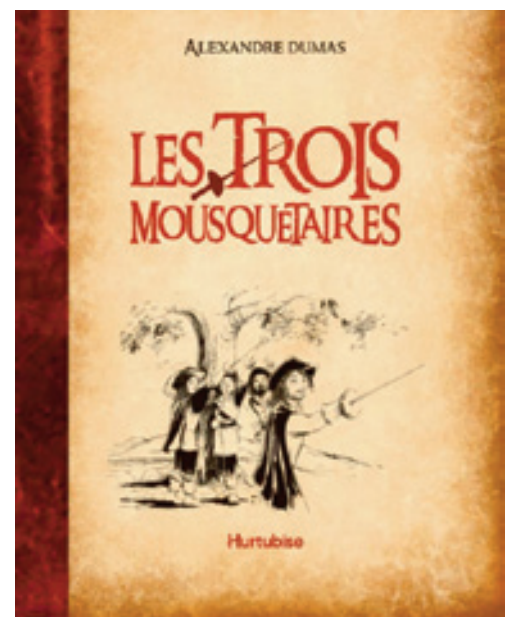
Le succès du roman incita Dumas à écrire deux suites, "Vingt ans après" dès 1845, et "Le Vicomte de Bragelonne", dont la parution en feuilleton s'étala sur trois ans (1847-1850).

L'auteur, jamais rassasié, et se ressourçant en dehors de Paris à Saint-Germain-en-Laye, publia aussi en 1844 un autre roman-feuilleton resté célèbre, "Le Comte de Monte-Cristo".

Une adaptation est annoncée au cinéma en octobre 2024.

Ces énormes succès lui permirent de réaliser un rêve: rembourser ses

dettes et se construire une maison, au Port-Marly, en région parisienne. Répit éphémère. Dès 1848, il est ruiné à nouveau.



Mots flechés

JEU & LOISIRS

S'EST BRÛLÉ LES AILES	PARTIE DE COMPAGNE	SOMMETS	MARQUE L'EMBAR-RAS	ELBE POLIP	CABOCH-ARD	ROSSÉ CARPIN-AUX	DISTAN-CE
MIS À L'ARRI					AVANT VOUS TAMIS		
				CAVAÏSSE			
MISE PAYÉ						LA TÊTE DE L'EMPLOI	
	GRECQUE		EMPIRE DISPARU	ABRI			LA BAGAT-ELLE
ARTICLE SODIUM	COMME PAS UN			CANARD DE PETITE TAILLE			EXPERT
	ARTICLE ESPAGNOL	QUARTIER DE NANTES		BOIS DUR PRONOM		ARTICLE EN PRIME TERME ANGLAIS	
LE BOUT DE LA LANGUE		PROTÉE					
ROMAINS CONNU		LETTRÉS DE BABEL			PAS PRO		
	POÈME LYRIQUE		PIS RADIUM	NEZ		PRONONCÉ	
L'INVERSE CHASSEUR GREC				CRACK LETTRES DE NADOR		UTOPISTE CHAMPION	
ÉLIMÉE CANULES						SE REND SANS CONDITIO-N	
			DOMPTÉE				

Solution mots flechés d'hier

I	N	C	O	M	E	S	T	I	B	L	E
O	R	U	E	F	L	A	G				
I	M	A	A	P	P	E	L	A	L	O	
E	L	U	U	T	E	C	R	U			
N	T	A	M	I	K	I	T				
C	O	M	P	A	S	S	I	O	N		
I	L	A	S	T	U	C	E				
A	D	D	I	C	T	T	E	L			
T	R	A	C	I	C	I	A				
V	U	C	B	O	O	S	T	E	R		
R	E	C	O	I	N	B	L	O	G		
E	L	A	N	S	N	A	N	I			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

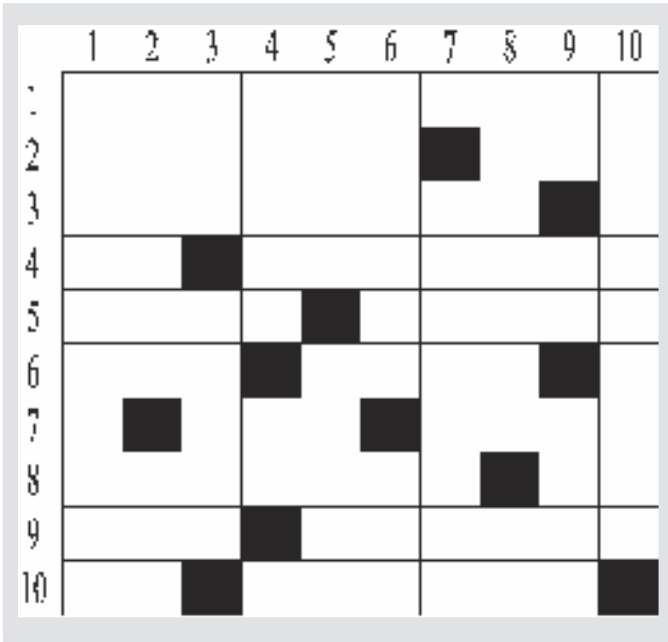
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma



## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

- 1- Clandestine, elle peut tuer
- 2- Notre chauffeur - Une en désordre
- 3- Attrait
- 4- Renvoi - Etat d'Afrique
- 5- Lisière - Provient
- 6- Précis - Chemin de métal
- 7- Plus jeune - Idéal
- 8- Legs d'Edison - Personnel
- 9- Pour traverser - Dote
- 10- Suit le titre - Séries

### VERTICALEMENT

- 1- Le Renseignement
- 2- Accrocher - Poussés
- 3- Terre en mer - Entre deux escales
- 4- Pois de senteur - Il fait sauter
- 5- Pratique religieuse - Font un effet de jambe
- 6- Retrait en tête de paragraphe - Fatigué
- 7- Dirent leur peine
- 8- La lutte l'est trop souvent - Règle
- 9- Points opposés - Période - Aperçois
- 10- Pas du tout !

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

### Facile

3				9					
7	1	6	9		3	2	4		
4		2							
1	2			9	7		8		
	6	3		1	2				
7	4	8			5	3			
				8				5	
9	4	3		5	6	8	7		
		8						1	

### Moyen

8	4			5	7				
9		1		7			3		
3	7								1
			6						3
		3	9		2	8			
7				8					
1								8	4
	3		8		6				2
		2	4				1		6

### Difficile

8	7		6						
	9		4					5	
2			7			1			
		4	5					6	
	2		6	4		3			
5			8		4				
	3		1						2
9			3			6			
		7			9				3

### Expert

6			9						3
	7				3		1		
				5		2			
		9	5				3	6	
1									4
	6	4			1	9			
		5		9					
	8		1					3	
3					5				6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

1	8	3	6	2	4	9	7	5	
4	7	7	9	1	5	3	8	6	
6	9	5	7	3	8	2	1	4	
8	7	6	4	5	3	1	2	9	
5	3	2	1	8	9	6	4	7	
9	1	4	2	6	7	8	5	3	
3	4	1	8	7	6	5	9	2	
7	5	8	3	9	2	4	6	1	
2	6	9	5	4	1	7	3	8	

### Moyen

7	4	3	2	9	5	8	1	6	
6	2	1	4	8	7	5	3	9	
9	5	8	1	3	6	4	7	2	
5	9	4	8	7	2	3	6	1	
8	7	6	3	5	1	2	9	4	
3	1	2	6	4	9	7	5	8	
1	6	7	5	2	4	9	8	3	
2	3	9	7	6	8	1	4	5	
4	8	5	9	1	3	6	2	7	

### Difficile

6	1	2	8	5	4	3	7	9	
4	7	8	3	2	9	1	6	5	
9	3	5	6	1	7	8	2	4	
7	8	9	5	4	2	6	1	3	
1	2	4	9	3	6	7	5	8	
3	5	6	7	8	1	4	9	2	
5	9	3	1	7	8	2	4	6	
8	4	7	2	6	5	9	3	1	
2	6	1	4	9	3	5	8	7	

### Expert

9	7	8	2	1	6	4	3	5	
4	2	3	5	7	9	8	6	1	
1	6	5	8	3	4	7	2	9	
3	5	6	9	4	1	2	7	8	
2	8	9	7	5	3	6	1	4	
7	4	1	6	8	2	5	9	3	
5	9	7	1	2	8	3	4	6	
6	3	2	4	9	5	1	8	7	
8	1	4	3	6	7	9	5	2	

## Recettes

# Briouates au fromage

### Ingrédients :

12 feuilles de brick  
400 g de fêta  
2 oeufs  
100 g de fromage râpé  
10 g de beurre  
1 pincée de piment de Cayenne  
1 pincée de sel

### Préparation :

Mettez à fondre le beurre au four à micro-ondes. Préchauffez le four à 210°C.

Dans un saladier, battez les œufs en omelette. Incorporez la fêta préalablement découpée en cubes. Écrasez-les ensuite avec une fourchette.

Incorporez le fromage râpé. Assaisonnez avec du sel, ajoutez le piment de Cayenne et mélangez.

Étalez les feuilles de brick sur une planche à découper. Découpez-les en rectangles. Enduisez ensuite toute la surface de beurre fondu.

Prélevez une cuillère à soupe de farce au fromage et façonnez-la en forme de petite boule. Disposez-la au bord d'une feuille de brick. Repliez ensuite un bord par-dessus et formez un rectangle en pliant une fois à droite, puis une fois à gauche. Répétez l'opération jusqu'à épuisement de la farce.

Tapissez une plaque de cuisson de papier sulfurisé avant d'y déposer les briouates. Enfourez pendant 10 minutes. Retournez-les à mi-cuisson pour que toutes les faces soient dorées.



# Chorba



### Ingrédients :

300 g d'épaule d'agneau  
400 g de tomates concassées  
200 g de pois chiches au naturel  
2 oignons  
3 cuillères à soupe d'huile d'olive  
2 cuillères à soupe de ras el hanout  
Herbes de Provence séchées  
Sel, poivre

### Préparation :

Pelez et émincez les oignons, coupez la viande en gros cubes, égouttez et rincez les pois chiches.

Faites chauffer l'huile d'olive dans une cocotte pour faire revenir les oignons. Ajoutez ensuite la viande pour la saisir pendant 5 minutes et saupoudrez avec le ras el hanout.

Incorporez les tomates concassées, 1,2 litre d'eau, le sel, le poivre et les herbes. Couvrez la cocotte et laissez mijoter 30 minutes, ajoutez ensuite les pois chiches et laissez à nouveau mijoter pendant 15 minutes.

Servez la chorba bien chaude.



Royaume du Maroc  
Université Mohammed V de Rabat  
Faculté des Sciences de l'Éducation



التعليم العالي  
جامعة محمد الخامس بالرباط  
العلوم الإنسانية والعلوم التربوية

**Avis de Concours de recrutement  
des Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (06)**

La Faculté des Sciences de l'Éducation organise un concours de recrutement des Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (06 postes), session du 05/05/2023 dans les spécialités suivantes :

Spécialités	Nombre de postes
علوم العيادة والأرض	01
اللغة والأدب - عربية	01
Français	01
Anglais	02
التاريخ	01

Le concours est ouvert aux candidats titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée. Un de ses postes sera réservé par priorité, si nécessaire, aux personnes en situation d'handicap. Les candidat(e)s intéressé(s) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://p-concours.um5.ac.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le **28/04/2023**

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats devant un jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des affaires administratives de l'établissement : **Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui, Médinat AL Irfaa BPA211-Rabat**, et ce **avant l'épreuve orale**.

- Une demande de candidature au concours adressée au Doyen de la Faculté ;
- Une autorisation originale pour passer le concours pour les fonctionnaires ;
- 01 copie des diplômes et titres ;
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence certifiés conformes pour les diplômes étrangers ;
- 01 copie de la C.N.N.
- 01 extrait d'acte de naissance récent ;
- 01 copie de la thèse ;
- 01 copie du dossier scientifique (publications et articles).



La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), et sur le site web de l'établissement : <http://www.fsc.um5.ac.ma>  
Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.  
La liste de candidat admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site sus mentionnés.

05.37.77.35.57 - 05.37.77.42.89 - 05.37.77.42.89 - 05.37.77.35.57 - 05.37.77.42.79 / 05.37.77.42.89 Fax: 05.37.77.35.57 - Site Web: [www.fsc.um5.ac.ma](http://www.fsc.um5.ac.ma)

N° 2227/PA

Royaume du Maroc  
Université Hassan II de Casablanca  
Faculté de Médecine Dentaire



المملكة المغربية  
جامعة الحسن الثاني  
بالتار البيضاء  
كلية طب الأسنان

**Avis de Concours  
de Recrutement de 9 professeurs  
de l'Enseignement Supérieur Assistants  
(Session 10/05/2023)**

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise le 10/05/2023 un concours de recrutement de 9 Professeurs de l'enseignement supérieur Assistants dans les spécialités suivantes :

- Odontologie chirurgicale (2 postes)
- Parodontologie (1 poste)
- Pédiodontie (1 poste)
- Orthopédie Dento-Faciale (2 postes)
- Prothèse Adjointe (1 poste)
- Biologie et Matière Fondamentales (2 postes) : \*Un poste: (Option : Anatomie Dentaire/Occlusodontie)  
\*Un poste: (Option : Imagerie)

Le concours est ouvert aux candidats ayant validé quatre années de résidanat des centres hospitaliers siège des Facultés de Médecine Dentaire

**Le dossier de candidature est constitué de :**

- 1- Une demande d'inscription établie sur papier libre adressée à Mr le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca.
- 2- Un relevé des titres et travaux scientifiques
- 3- Un état des fonctions hospitalières universitaires assurées par le candidat
- 4- Une copie du diplôme de spécialité
- 5- Une copie de doctorat en médecine dentaire
- 6- Une attestation de validation du cursus normal de résidanat
- 7- Copie du CIN
- 8- Un CV détaillé
- 9- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 03 mois

La liste des candidats éligibles au concours sera publiée sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sur le site de l'établissement <http://www.fmd-uh2c.ac.ma>

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au Secrétariat Général de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca avant le **15/04/2023**



N° 2228/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE ZAGORA  
CERCLE DE ZAGORA  
CAIDAT DE TAMEGROUTE  
COMMUNE FEZOUATA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE FEZOUATA  
ANNÉE BUDGÉTAIRE : 2023

Conformément à l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 (08 Joumada I 1434) relatif aux marchés publics, le Président de la commune Fezouata porte à la connaissance du public que le Programme prévisionnel de l'exercice 2023 est le suivant:

**TRAVAUX**

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Construction d'un château d'eau potable	construction	Irigh	Appel d'offres ouvert	2 Semestre	service technique	/
Travaux D'alimentation En Eau Potable Du Centre De Fezouata ((3 <sup>ème</sup> tranche))	Aduction	Douars de la commune	Appel d'offres ouvert	2 Semestre	service technique	/
Construction de routes	construction	Douars de la commune	Appel d'offres ouvert	2 Semestre	service technique	/
Construction D'un Mur De Protection Contre les inondations Sur oued Draa	Construction	Douars :S'fajate et Tinjou	Appel d'offres ouvert	2 Semestre	service technique	/
Réhabilitation Du Centre Fezouata	Réhabilitation	Centre de la commune	Appel d'offres ouvert	2 Semestre	service technique	/

**FOURNITURES**

Type de fourniture	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
N	E	A	N	T			

**SERVICES**

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
N	E	A	N	T		

N° 2229/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء

**Etablissements insalubres, Incommodes  
Ou Dangereux de 1ère classe  
Enquête de commodo et incommodo**

**Avis**

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du **03 AVRIL 2023**, dans les bureaux de la Province de Mohammedia, sur la demande présentée par la société **Petrole du Maghreb sis 7, lotissement la colline 2, Sidi Maarouf, Casablanca 20150**, à l'effet d'être autorisée pour la modification et l'extension des capacités de stockage des hydrocarbures au dépôt **PETROM** au port de Mohammedia. Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Province de Mohammedia où il peut être consulté.

DIRECTION REGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DE CASABLANCA-MOHAMEDIA  
BP 1774 BOULEVARD D'ABD EL KADER  
TÉL: 06-69-13-36-12 FAX: 06-69-13-36-12

المندوبية الجهوية للتجهيز والماء  
مخبر ب.ب 1774 بوليفارد عبد القادر  
الهاتف: 06-69-13-36-12 الفاكس: 06-69-13-36-12

N° 2230/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Ministère de l'Économie, du Développement Industriel  
et de l'Énergie

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N°: 02/2023/CH/PCT  
« Sûreté publique »**

Le 27 avril 2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant de cautionnement provisoire
01	Achat de légumes et fruits pour les internats et cantines des lycées collégiens, implantés aux cercles MINTANOUTE et MEJJAT, relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	1 849 360,00 dhs (Un Million huit Cent Quarante-Neuf Mille Trois Cent Soixante Dirhams)	27 000,00 Dhs (vingt-sept mille dirhams)
02	Achat de viandes et abats pour les internats et cantines des lycées qualifiants relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	1 204 340,00 dhs (Un Million Deux Cent Quatre Mille Trois Cent Quarante Dirhams)	18 000,00 Dhs (dix-huit mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine à la Direction Provinciale de Chichaoua, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'avis de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 2233/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Économie, du Développement Industriel  
et de l'Énergie

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 03/2023/ABHGZR**

L'appel d'offres ouvert N° 03/2023/ABHGZR du 03/04/2023 à 11h00min relatif à **«Etude d'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation dans le bassin de Maider au niveau des Provinces de Tinghir, Errachidia et Zagora, qui a été publié le 10/03/2023 au journal Rissalat Al Oumma et au journal Libération a été rectifié comme suit :**

- **Modification de la date d'ouverture des plis :** au lieu du 03/04/2023 à 11h00min elle sera le **27/04/2023 à 09h00min**
- **Ajout des expressions suivantes :**
  - Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME) aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
  - Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 03/04/2023 au journal Rissalat Al Oumma, et au journal Libération restent inchangées.

N° 2231/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

**CENTRE DES RESSOURCES DU PILER II  
(POLE DIGITAL DE L'AGRICULTURE, DE LA FORET  
ET OBSERVATOIRE DE LA SÉCHERESSE)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° 01/2023/PD**

Le **25/04/2023 à dix heures (10h)**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sis au Avenue Hassan II -Complexe Dbagh (2<sup>ème</sup> étage) à Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2023/PD afférent à la **réalisation des travaux d'aménagement du siège du Pôle Digital de l'Agriculture, de la Forêt et Observatoire de la Sècheresse sis à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Il peut également être retiré du bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sis à Avenue Hassan II-Complexe Dbagh (2<sup>ème</sup> étage) à Rabat.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent quarante mille Dirhams (140.000,00DH).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six millions trois cent soixante-trois mille huit cent quarante Dirhams et quatre-vingt Centimes (6.363.814,80DH) TTC.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances N°1982-21 du 14/12/2021 concernent la matérialisation des procédures de passation des marchés publics des grandes entreprises.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sis à Avenue Hassan II-Complexe Dbagh (2<sup>ème</sup> étage) à Rabat, avant le 24/04/2023 à seize heures trente minutes (16h30min)
- Il est prévu une visite des lieux le 13/04/2023 à onze heures (11h). Départ de la division des Achats Sis à Avenue Hassan II-Complexe Dbagh (2<sup>ème</sup> étage) à Rabat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9, 10, 11 et 12 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification:

Secteur	Qualification exigée	Classe
A: Construction	A5: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiment	4
K: Courants faibles, Traitement acoustique et audio-visuel	K2: Équipements audio-visuels	1
K: Courants faibles, Traitement acoustique et audio-visuel	K3: Traitement acoustique	1
K: Courants faibles, Traitement acoustique et audio-visuel	K6: Pré-câblage et réseaux informatiques	4
J: Électricité	J1: Travaux d'installation électrique pour usage interne	4
J: Électricité	J3: Travaux d'installation électrique des plaques solaires	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique que l'on peut télécharger sur le portail des marchés publics.

N° 2234/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Économie, du Développement Industriel  
et de l'Énergie

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2023/ABHGZR**

L'appel d'offres ouvert N° 05/2023/ABHGZR du 03/04/2023 à 13h00min relatif à **« l'Assistance technique pour le traitement des dossiers d'utilisation et de gestion du domaine public hydraulique, qui a été publié le 10/03/2023 au journal Rissalat Al Oumma et au journal Libération a été rectifié comme suit :**

- **Modification de la date d'ouverture des plis :** au lieu du 03/04/2023 à 13h00min elle sera le **27/04/2023 à 09h30min**
- **Ajout des expressions suivantes :**
  - Appel d'offres réservé à la petite et moyenne entreprise nationale (PME) aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
  - Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hja 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 25 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 03/04/2023 au journal Rissalat Al Oumma, et au journal Libération restent inchangées.

N° 2232/PA



OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET  
Travaux d'entretien du réseau d'assainissement au centre Rissani.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N°13/DRD/CA/ASD/1/2023

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 100,00DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet ;  
- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia,  
- Tél : (0535) 79.53.08  
- Fax : (0535) 57.34.86  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI,

Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis ;  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;  
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 26 Avril 2023 à 10H00 à la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia.  
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent

appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Elja-

did - Errachidia,  
- Tél.: (0535) 79.53.08  
- Fax: (0535) 57.34.86  
- Email : yramchoun@onee.ma  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargea-

bles à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 2235/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET

AO N°14/DRD/CE/AMD/3/2023

Travaux de recherche et réparation des fuites avec engagement sur le résultat au niveau du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Zagora (Province de Zagora)

AVIS RECTIFICATIF N° :02

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Errachidia, porte à la connaissance des opérateurs économiques que les changements ci-après sont portés sur l'Appel d'Offres cité en objet :

- 1- La date d'ouverture des plis prévue initialement le Mercredi 05/04/2023 à 10 heures (heure locale) est reportée au Mercredi 19/04/2023 à 10 heures (heure locale).
- 2- Un addendum N° 01 sera inséré dans le dossier de consultation.

A part ces modifications le reste du Dossier de Consultation demeure inchangé.

N° 2236/PC



Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
De la Région de Rabat-Saïd Harâjra  
Direction provinciale de Kenitra

AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES  
SEANCE - PUBLIQUE

Le jeudi 27 Avril 2023 à partir de 9 heures 00 minutes du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sise à rue Abdelaziz Bouteflika Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis des consultations architecturales suivantes :

Consultation architecturale N°	OBJET	Estimation coût des prestations Hors taxes	Heure d'ouverture des plis des C.A.
06CA/DPK/2023	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 BUREAUX ADMINISTRATIFS POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA A LA PROVINCE DE KENITRA EN LOT UNIQUE.	666 666, 67 dirhams hors taxes. (Six cent soixante-six mille six cent soixante-six DHS soixante-sept centimes HT	A partir de Dix heures 00min (10h00)

Ledossier de la consultation architecturale peut être retiré du site de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports de Kenitra auprès du service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés);
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° : 1982-21 du 09 Joumada I 1443(14 décembre 2021).

Une visite des lieux sera organisée en date du 17 avril 2023 à partir de 10 heures du matin.

N.B :La visite des lieux est obligatoire.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5,6 et 10du Règlement de la consultation.

N° 2251/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE PUBLIQUE

Lejeudi 27Avril 2023, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sise à rue Abdelaziz Bouteflika Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture des plis	Estimation en DHS TTC
07/DPK/2023	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction De 06 Bureaux Administratifs Pour Les Etablissements Scolaires Primaires Relevant De La Direction Provinciale De Kenitra A La Province De Kenitra -En Lot Unique	10h30min	40 000.00-dh TTC (Quarante mille dirhams TTC).
08/DPK/2023	Contrôle Technique Et Suivi Des Travaux De Construction De 06 Bureaux Administratifs Pour Les Etablissements Scolaires Primaires Relevant De La Direction Provinciale De Kenitra A La Province De Kenitra -En Lot Unique	11h00min	30 000.00-dh TTC (Trente mille dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du site de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kenitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° : 1982-21 du 09 Joumada I 1443(14 décembre 2021).
- les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du Règlement de la consultation.

Remarque : l'appel d'offres N° 08/DPK/2023 est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.

N° 2250/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE BUELMIM OUED NOUJ  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
COMMUNE DE TIOUGHZA

**Avis rectificatif de  
consultation architecture  
N° 01//2023**

Il est porté à la connaissance du public intéressé par la consultation  
architectural N° :01/2023

RELATIF à l' Etude Architecturale Et Suivi Du Projet de construction d'un  
abattoir à la commune de TIOUGHZA

Que la modification est portée au niveau de.

la date d'ouverture des plis

la date d'ouverture des plis prévue pour le :27/04/2023 à 10H est reportée à  
la date du: 04/05/2023 à 10H..

N° 2252/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE L'ORIENTAL  
AGENCE RÉGIONALE SPÉCIALISÉE  
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX**

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier Moulay El Hassan  
Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Coût prévisionnel (000 TTC)	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et heure d'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
28/2023/AREPO	Elaboration des études techniques et suivi des travaux de la construction du pôle culturel à Ahfif- province de Berkane.	9.000.00	570.000.00	30/03/2023 A 09h00	L'article 4,5,6 de règlement de consultation.
29/2023/AREPO	Elaboration des études techniques et suivi des travaux de la construction du pôle culturel à la province de Guelmim.	9.000.00	600.000.00	30/03/2023 A 09h00	L'article 4,5,6 de règlement de consultation.
30/2023/AREPO	Elaboration des études techniques et suivi des travaux de la construction du complexe culturel de Lagouas relevant de la province de Tazaout.	6.800.00	430.000.00	30/03/2023 A 09h00	L'article 4,5,6 de règlement de consultation.
31/2023/AREPO	Elaboration des études techniques et suivi des travaux de la construction de la colonie de vacances AIN ALMOU province de BERRKANE.	13.000.00	1.030.000.00	30/03/2023 A 09h00	L'article 4,5,6 de règlement de consultation.
32/2023/AREPO	Etude de conception du barrage TINGROUJ à la CT Ouardana dans la Province de DRIOUCH	13.000.00	926.000.00	30/03/2023 A 09h00	L'article 4,5,6 et 7 de règlement de consultation.

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier Moulay El Hassan Immeuble 76- Oujda, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics, [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret 2-19-69 du 18 ramadan 1440(24 mai 2019).

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier Moulay El Hassan Immeuble 76- Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

- ✓ Pour les appels d'offres N°28/2023/AREPO, N°29/2023/AREPO et AO 30/2023/AREPO :

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'accréditation justifiant les domaines d'activité D14, D15 et D16.

- ✓ Pour l'appel d'offre N°AO 32/2023/AREPO :

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'accréditation justifiant les domaines d'activité D14, D15, D16 et D19.

- ✓ Pour l'appel d'offre N°37/2023/AREPO :

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'accréditation justifiant les domaines d'activité D6, D19 et D20.

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le RC.

N° 2255/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A.A/S.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2023/FDRZM.**

Le 26 avril à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :  
travaux de Revêtement des pistes en blocs à un niveau des communes territoriales de la province d'el Jadida programme de réduction des disparités sociales en milieu rural 2018-2023:

- Lot N°1: La piste reliant les RP303, RP3467 et RP3475 Avec les douars: DRAI, KHANOUSSA CHLOUH ET MAISSIRA à la CT Laghdra province el jadida sur une longueur de 8,065 km.

- Lot N°2: La piste reliant la RP 3449 et cimetière SIDI LAHSEN CHEREFE à travers Douar DHAM à la CT sidi hasni ben abderrahmane province el jadida sur une longueur de 6,546 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du service du budget et Marchés/ division des affaires administratives province el jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le Montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot N°1: 130.000,00 dh (cent trente mille dh).

- Lot N°2: 100.000,00 dh (cent mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à comme suit:

- Lot N°1: 8.673.788,40 dh (huit million six cent soixante treize mille sept cent quatre vingt huit dirhams et 40 ct TTC).

- Lot N°2: 7.101.480,00 dh (sept million cent un mille quatre cent quatre-vingt dh TTC).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis et leurs offres par voie électronique au site [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**

Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

Lot	Secteur	Qualification	Classe Minimale
Lot N°1	B	B1 et B3 et B5	3
Lot N°2	B	B1 et B3 et B5	3

-Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2253/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A.A/S.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2023/FDRZM.**

Le 27 avril 2023 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :  
travaux de Revêtement des pistes en blocs à un niveau des communes territoriales de la province d'el Jadida programme de réduction des disparités sociales en milieu rural 2018-2023:

- Lot N°1: La piste reliant la RN 1 et la RP 3416 Passant par douars : LAOURARDA et LAHMIDATE à la CT Sidi small Province El Jadida sur une longueur de 11,834 km.

- Lot N°2: la Piste Reliant la RP3403 Vers limite de la CT sidi small passant par école EDIRHMAT et Cimetière Sidi abderrahmane CT Od AOSSA et la Piste Reliant la RP 3424 Vers Douar NASSER, la Piste Reliant la RP3419 Vers DGADGA, la Piste Reliant Douar ROULIAT et Douar LAAYAINA (2) et la Piste Reliant la RP 3424 Vers LABACHTA (2) CT SEBT SAISS Province El Jadida sur une longueur de 54,146 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du service du budget et Marchés/ division des affaires administratives province el jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de chaque lot est fixé à la somme comme suit :

- Lot N°1: 130.000,00 dh (cent quatre-vingt dix mille dh).

- Lot N°2: 220.000,00 dh (deux cent vingt mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à comme suit:

- Lot N°1: 12.860.160,00 dh (douze million huit cent soixante mille cent soixante dh TTC).

- Lot N°2: 14.686.744,00 dh (quatorze million six cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-quatre dh TTC).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique au site [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**

Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

LOT	SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
LOT N°1	B	B1 et B3 et B5	2
LOT N°2	B	B1 et B3 et B5	2

-Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2254/PA



**FIDUCIAIRE CAFMA**  
RUE TRIPOLI N° 26  
LAARY CHEIKH  
- NADOR -  
TEL : 05.36.33.24.64  
AUGMENTATION DU  
CAPITAL SOCIAL DE LA  
SOCIÉTÉ

1- Aux termes de l'Assemblée générale Extraordinaire du 24/01/2023 les associés de la SOCIÉTÉ « VIDAMENAGEMENT » SARL au capital de 150.000,00 DHS, sise au QT OUHDANA BENI ANSAR BP N° 516 NADOR, ont décidé :

- Augmentation du capital social de la société de 150.000,00 DHS à 600.000,00 DHS ;
- Mise à jour du statut de la société ;
- Pouvoirs à conférer.

2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 30/03/2023 sous le N° 5615.

N° 2256/PA

**FIDUCIAIRE CAFMA**  
RUE TRIPOLI N° 26  
LAARY CHEIKH  
- NADOR -  
TEL : 05.36.33.24.64  
AJOUT DES NOU-  
VELLES ACTIVITES  
SUPPRESSION DES AN-  
CIENNES ACTIVITES

1- Aux termes de l'Assemblée générale Extraordinaire du 23/02/2023 l'associé de la Société « CHEZ MME SOUAD » SARL A.U au capital de 100.000,00 DHS, sise au 318, AV MOULAY HASSAN I NADOR, ont décidé :

- AJOUT DES NOUVELLES ACTIVITES : Centre de beauté & Coiffure et esthétique ;
- CESSATION DES ANCIENNES ACTIVITES : Marchand de parfums communs au petit détail & l'import export.
- STATUT MISE A JOUR ;
- POUVOIRS A CONFÉRER.

2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 30/03/2023 sous le N° 5614.

N° 2257/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° : 01/2023/CH/FCT  
« Séance publique »  
Le 27 avril 2023 à 10 :00  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux de Mon-  
sieur le directeur provin-  
cial de Chichaoua (Av.  
Mohamed VI, Hay Mo-  
hamedi - CU Chi-  
chaoua), à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres sur offres de prix, pour  
: l'achat de combustibles  
destinés aux internats et  
cantine des établisse-  
ments scolaires relevant de  
la direction provinciale de

**CHICHAOUA - AREF MS**  
(lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
des affaires administra-  
tives et financières, des  
constructions, d'équipe-  
ment et du patrimoine. Il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.  
ma

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 4 000.00 dirhams (Quatre  
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des  
fournitures est fixée à la  
somme de : 285 120.00 di-  
rhams (Deux Cent Quatre-  
Vingt-Cinq Mille Cent  
Vingt Dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plus par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception aux  
bureaux du Service des af-  
faires administratives et fi-  
nancières, des  
constructions, d'équipe-  
ment et du patrimoine,  
Avenue Mohamed VI, Hay  
Mohammadi, CHI-  
CHAOUA;

- soit les déposer contre ré-  
cépissé dans les bureaux  
précités ;

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

\*En application des dispo-  
sitions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 1982-21  
du 14 décembre 2021 rela-  
tif à la dématérialisation  
des procédures de passa-  
tion des marchés publics et  
des garanties pécuniaires,  
les concurrents peuvent  
soumissionner électroni-  
quement dans le cadre de  
cet appel d'offres au por-  
tail des marchés de l'état -  
www.marchespublics.gov.  
ma -.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de la consultation.

N° 2258/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
PROVINCE  
DE BENSLIMANE  
CERCLE DE BOUZNICA  
CAIDAT DE CHERRAT  
COMMUNE  
DE CHERRAT

Avis d'Appel d'Offre  
ouvert N° 01/2023  
Le : Jeudi 27 Avril 2023 à  
11h il sera procédé dans la  
salle de réunion du prési-  
dent, à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offre sur  
offres des prix pour :

« Les travaux d'électrifi-  
cation HTA/BT des douars  
rattachés à la commune de  
Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre  
peut être retiré au bureau  
du service technique de la  
Commune. Il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
de l'état : www.marches-  
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de  
: Soixante mille dirhams  
toutes taxes comprises  
(60.000,00 DHS TTC)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est de :  
Un millions huit cent vingt  
et un mille trois cent dix-  
neuf dirhams quatre-vingt-  
deux centimes toutes  
taxes comprises (1 821 319,  
92 dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret n° 2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service technique  
de la commune de Cherrat ;  
- Soit déposer leurs plis par  
voie électronique via le  
portail des marchés pu-  
blics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par les articles 8 et 9 du ré-  
glement de consultation.

N° 2259/PA

**ACCOMPAGNEMENT  
ET CONSEILS  
TECHNIQUES SARL**

Avis de constitution

1- Aux termes d'un acte  
sous seing privé en date  
du 06/03/2023 à Casa-  
blanca, il a été établi les  
statuts d'une société à res-  
ponsabilité limitée ayant  
les caractéristiques sui-  
vantes :

Forme juridique : Société à  
responsabilité limitée  
Dénomination sociale : La  
société prend pour déno-  
mination : Accompagne-  
ment et Conseils  
techniques

Siège social : Le siège so-  
cial est fixé à 17, Place  
Charles Nicole Etage N° 7  
Apt N° 2 Casablanca.

Objet : La société a pour  
objet directement ou in-  
directement tant au Maroc  
qu'à l'étranger : Construc-  
tions Métalliques et Tra-

voux de Chaudronnerie.  
Et plus généralement  
toutes opérations commer-  
ciales, industrielles, finan-  
cières, mobilières ou  
immobilières pouvant se  
rattacher directement ou  
indirectement à l'objet so-  
cial sus indiqué ou suscep-  
tibles de favoriser le  
développement de la so-  
ciété.

Capital social : Le capital so-  
cial est fixé à la somme de  
100.000 (Cent Mille) DH to-  
talement libéré divisé en  
1000 parts sociales de 100  
DH chacune réparties entre  
les associés comme suit :

- Mr BABA ABDELAZIZ à  
concurrence de trois cent  
parts : 400 parts

- Mr EL-ARAYCHY  
BOUSSELHAM à concurren-  
ce de quatre cent parts :  
300 parts

- Mr BABA BACHIR à  
concurrence de trois cent  
parts : 300 parts

Soit au Total : 1000 parts  
Durée : La durée de la so-  
ciété est fixée à 99 ans à  
compter de son immatri-  
culation au registre de

commerce  
Gérance : Sont désignés  
seuls cogérants de la so-  
ciété pour une durée non  
limitée :

- Mr BABA ABDELAZIZ,  
marocain, titulaire de la  
CNI N° F55600, demeu-  
rant au 88 Lot Samira Ber-  
rechid

- Mr EL ARAYCHY BOUS-  
SELHAM, marocain, titu-  
laire de la CNI N°  
D353468, demeurant à  
IMM B Appt 12 Etage 4  
Marjane 1 Meknes.

Bénéfice : Cinq pour cent  
(5%) pour constituer la ré-  
serve légale. Le solde est  
attribué aux parts, sous  
déduction des sommes re-  
portées à nouveau ou affectées  
à tous fonds de réserves  
suivant décision des asso-  
ciés.

Année sociale : Du 1er jan-  
vier au 31 décembre de  
chaque année.

2- Le dépôt légal a été ef-  
fectué le 16-03-2023 auprès  
du CRI de Casablanca, RC  
: 576365, Patente :  
36366738, IF : 53687543.

N° 2241/PA

Royaume du Maroc



**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**02/AOO/DRP/ANP/2022**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 27/04/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA (PORTS DE : JORF LASFAR ET EL JADIDA) POUR LES ANNEES 2023 A 2025**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureaux des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014. Sous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **900,00 NEUF CENT MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **60 000,00 TTC**  
**SIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement sous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**LES CONCURRENTE PEUVENT :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar.

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 8, 9 ET 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés- au km 22 route de Oualidia- El Jadida- Tél. 05 23 38 91 58 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

LE DIRECTEUR REGIONAL DES PORTS D'EL JADIDA ET  
DIRECTEUR DU PORT DE JORF LASFAR



*Mohamed Elmaghrabi*

Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Lasfar  
Km 22, route oualidia, BP 5182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05 23 38 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2260/PA

**FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM SARL**  
261, BD ABDELMOUMEN, 1ER ETAGE N° 3, CASABLANCA  
Tél : 0522 86 14 60  
Société TELFO MENUISERIE SARL  
Société à responsabilité limitée au capital de Deux Cent Mille Dirhams (200.000,00 DHS)  
Siège social : Jamila 7, BD OUED EDDAHAB N° 428 Cité Djemaâ, Casablanca

Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 05/10/2022, il a été décidé ce qui suit :  
Les associés de la société « TELFO » société à responsabilité limitée au capital de Deux Cent Mille Dirhams (200.000,00 DHS), divisé en Deux Mille parts sociales de Cent dirhams (100,00 DHS) chacune, dont le siège social est établi à Jamila 7, BD OUED EDDAHAB N° 428, Cité Djemaâ, Casablanca se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur la convocation verbale qui leur a été faite par le gérant, ce qui est reconnu à l'unanimité par les associés présents à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société  
L'Assemblée générale extraordinaire désigne Mr MOHAMMED ANTARI pour remplir les fonctions de liquidateur et lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir les formalités légales, et ce conformément aux dispositions stipulées dans les statuts régissant la société.  
La fixation du siège social de liquidation est à l'adresse dudit siège, c'est à dire JAMILA 7, BD OUED EDDAHAB N°428, Cité Djemaâ, Casablanca.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Casablanca le 16-11-2022 sous le n° 846344.  
**N° 2239/PA**

**SOCIETE FOURNIWAY SARL**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : LOT MABROUKA N° 29 MAG N°4 SIDI MAAROUF CASABLANCA  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/01/2023 à Casablanca, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
1/ La dénomination : La dénomination de la

société est « FOURNIWAY SARL »  
2/ Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca : LOT MABROUKA N° 29 MAG N° 4 SIDI MAAROUF  
3/L'objet social : Négociant, Marchand de fournitures de bureaux.  
4/ Capital social : Le capital social s'élève à cent mille (100.000,00) dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité intégralement libérées à la souscription.  
Ces parts sociales sont attribuées aux associés comme suit :

Mr ELALAMI ZAKARIA : 500 parts sociales  
Mme AMINA EL ALAMI : 250 parts sociales  
Mr NABIL ATICHE : 250 parts sociales  
Soit au total : 1000 parts sociales  
5/ La gérance : Mme AMINA EL ALAMI est nommée gérante, pour une durée illimitée.  
6/ La signature : La société sera valablement engagée par la signature de Mme AMINA EL ALAMI qui a les pleins pouvoirs de gérance.  
7/ La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Le dépôt légal a été effectué au centre d'investissement de Casablanca et l'immatriculation au RC sous le n° 576379 le 16/03/2023.  
**N° 2240/PA**

Etude de Me Abdelaziz ENNAHAL, notaire à Casablanca  
405, Bd Al Qods, Résidence Asskane Al Anik Hay Al Omaria, 1er étage, N° 05 Ain Chock Casablanca  
Tél : 05 22 21 75 79  
Fax : 05 22 21 76 95  
= A2M BATIMENT = SARL

Aux termes d'un acte authentique au Rapport de Me Ennahal, notaire à Casablanca, il a été procédé à la constitution d'une société aux caractéristiques suivantes :  
Dénomination : « A2M BATIMENT = SARL »  
Objet : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger, pour son compte que pour le compte de tierces personnes physiques ou morales toutes opérations suivantes :  
- La promotion immobilière en général et l'entreprise de travaux publics et de construction et divers.  
- L'acquisition et la vente de tout terrain bâtis et non bâtis, viabi-

liser et à viabiliser et à lotir et tout bien meuble ou immobilier, pour usage d'habitation, professionnelle, commerciale, industriel ou agricole ou lotissement.  
- L'extension de toute construction et aménagement des terrains et leur division et l'appropriation de tout immeuble par achat, la vente et le négoce de tout bien mobiliers et immobiliers.  
- La gestion, l'entretien et l'exploitation des propriétés soit par voie de location, fermage ou de toute autre manière.  
- Acquérir par tous

moyens de droit tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains toutes opérations de lotissement, et y édifier toutes constructions affectées à l'habitation, à usage commercial, professionnel, industriel ou administratif.  
- L'import, l'export de tous biens meubles et des marchandises - et plus généralement, opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'ob-

jet de la société.  
Capital : 2.350.000,00 DHS, divisé en 23.500 parts sociales de 100,00 DHS chacune, réparties entre les associés de la manière suivantes :  
-Pour Mr Mohamed AICH la somme de 11.750 Parts sociales.  
-Pour Mr El Mahdi AICH la somme de 11.750 Parts sociales.  
Siège social : Casablanca, 10 Rue Liberté, 3ème étage, appartement N° 05  
Durée : 99 années.  
Année sociale : Du premier janvier au 31 décembre.  
Bénéfices : Après consti-

tution de la réserve légale, ils sont soit répartis, soit reportés à nouveau suivant décision d'associé.  
Gérance : est nommés cogérants avec signature conjointe ou séparée Mr Mohamed AICH et Mr El Mahdi AICH pour une durée illimitée sauf pour les opérations immobilières et bancaires la signature conjointe est obligatoire.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 30/03/2023, sous le n° : 864851.  
**N° 2242/PA**

Royaume du Maroc



ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
04/A00/DRP/ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 27/04/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DE SURETE AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des marchés - au km 22, route de Oualidia - El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 29 du règlement du 09 Mai 2014. Except les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement préventive est fixé à la somme de	7.000,00	SEPT MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	579.999,60	TTC
CINQ CENT SOIXANTE DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES		

Le système ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar.
- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 28-14 en date du 04/05/2014.
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le 13/04/2023 à 11H00 AU PORT DE JORF LASFAR

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du STP émis par le Ministère de l'Équipement, Transport et de la logistique :

SECTEUR : E	QUALIFICATION : E.5	CLASSE : 4
ET SECTEUR : E	QUALIFICATION : E.6	CLASSE : 4
ET SECTEUR : J	QUALIFICATION : J.2	CLASSE : 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au km 22 route de Oualidia - El Jadida - Tél : 05 23 38 91 58 - 06 20 69 53 82 - 06 20 69 53 71 - Fax : 05 23 34 54 31.

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES PORTS D'EL JADIDA & DIRECTEUR DU PORT DE JORF LASFAR

MOHAMED MASSOU



Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Lasfar  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05 23 38 91 58 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2261/PA



# L'aubaine démographique

Une nouvelle analyse remet en question l'idée fausse répandue selon laquelle la croissance démographique représente une menace majeure pour le développement durable. En fait, la population mondiale pourrait culminer beaucoup plus bas que prévu, et c'est la consommation des 10% les plus riches du monde qui restera le plus grand obstacle à l'épanouissement humain généralisé.

Un moyen facile de lancer un débat long et houleux est de mentionner la population mondiale. Thomas Malthus est célèbre pour avoir déclenché des arguments furieux au XIXe siècle lorsqu'il a averti qu'en l'absence de politiques de contrôle de la fertilité, la croissance démographique exponentielle dépasserait les améliorations de l'agriculture et provoquerait des épisodes récurrents de famine et de peste. L'industrialisation retarderait la crise, mais pas éternellement.

Ces arguments faisaient encore rage dans les années 1960, lorsque Paul et Anne Ehrlich ont mis de l'huile sur le feu avec leur best-seller, *The Population Bomb*. Leurs craintes étaient raisonnables, compte tenu des données. En 1975, la population mondiale a doublé pour atteindre quatre milliards – en un peu moins de 50 ans. Elle vient de doubler encore, atteignant huit milliards en novembre dernier. Cela soulève une nouvelle question : la population va-t-elle encore doubler pour atteindre 16 milliards ?

La réponse est un non catégorique. En fait, la population mondiale ne s'approchera pas de ce niveau, en raison d'un changement de paradigme dans la démographie au cours des 50 dernières années. Le taux de croissance démographique a culminé dans les années 1960 et n'a cessé de baisser depuis. Partout dans le monde, les femmes choisissent d'avoir moins d'enfants, et le taux de fécondité moyen mondial est maintenant juste au-dessus de deux enfants par femme.

Bien sûr, ce chiffre masque de grandes disparités géographiques. Le nombre d'enfants par femme est inférieur à deux dans des endroits comme l'Allemagne et le Japon, mais beaucoup plus élevé dans la plupart des pays à faible revenu, en particulier les Etats fragiles. Pourtant, les Nations Unies estiment que la population mondiale pourrait culminer à 10-11 milliards de personnes au cours de ce siècle, avant de commencer à décliner lentement. C'est un nombre énorme de bouches à nourrir, mais ce n'est pas près de 16 milliards.

De plus, notre propre analyse dans un nouveau rapport, *People and Planet: 21st Century Sustainable Population Scenarios and Possible Living Standards Within Planetary Boundaries*, produit pour la Global



Challenges Foundation à Stockholm, conclut que la population mondiale pourrait culminer à un niveau beaucoup plus bas – environ neuf milliards – d'ici le milieu du siècle. Et si le monde investit davantage dans le développement économique, l'éducation et la santé, la population mondiale pourrait chuter à des niveaux permettant à chacun sur Terre d'avoir un accès durable à une énergie propre, un logement, de la nourriture et de l'eau. La bombe aura été désamorcée, permettant à chacun de vivre une belle vie dans les limites planétaires. Cela devrait être un motif de célébration.

Nos projections proviennent d'un nouveau modèle de dynamique des systèmes, *Earth4All*, qui nous permet d'explorer deux scénarios économiques et démographiques ce siècle. Dans le premier scénario, l'économie mondiale continue sur une trajectoire similaire à celle suivie au cours des 50 dernières années, bon nombre des pays les plus pauvres finissent par sortir de l'extrême pauvreté et la population mondiale culmine à 8,8 milliards au milieu du siècle avant de décliner à 7,3 milliards en 2100.

Dans le deuxième scénario, que nous appelons le « saut de géant », la population mondiale culmine à 8,5 milliards vers 2040 et décline à seulement 6 milliards d'ici la fin du siècle. Cela nécessiterait des investissements sans précédent dans la réduction de la pauvreté et le capital humain, ainsi que des revirements politiques extraordinaires en matière de sécurité alimentaire et énergétique, d'inégalité et d'équité entre les sexes. Dans cet avenir potentiel, l'extrême pauvreté serait éliminée en une génération (d'ici 2060), avec un impact marqué sur les tendances démographiques mondiales.

Les projections démographiques traditionnelles ont souvent du mal à établir un lien entre la croissance démographique et le développement économique. Pourtant, nous savons que le développement économique rapide des pays à faible revenu a un impact énorme sur les taux de fécondité. Les taux de fécondité chutent à mesure que les filles accèdent à l'éducation et que les femmes deviennent plus autonomes économiquement grâce à l'accès à un emploi rémunéré et à de meilleures méthodes de soins de santé et de planification familiale. Lorsque nous avons intégré ces facteurs dans nos projections, la croissance démographique a considérablement ralenti.

Mais nos conclusions s'accompagnent d'une grande mise en garde. Pour réaliser le Grand Bond, les gouvernements des pays à faible revenu doivent s'engager pleinement à poursuivre un développement économique basé sur d'importants investissements dans l'éducation, plutôt qu'une croissance économique tirée uniquement par l'extraction des ressources naturelles.

De plus, si désamorcer la bombe démographique peut être nécessaire pour réduire le risque d'un futur effondrement civilisationnel, ce n'est pas suffisant. Lorsque nous avons étudié le lien entre la population et les limites planétaires, nous avons constaté que – contrairement au mythe populaire – la taille de la population n'est pas la principale raison pour laquelle l'humanité franchit ces limites (ce qui se reflète dans des problèmes comme le changement climatique). Au contraire, le principal moteur est la consommation des 10 % les plus riches – une cohorte qui a une empreinte matérielle extrêmement importante.

Le grand problème de l'humanité est la consommation de luxe de carbone et de biosphère, pas la population. Les endroits où la population augmente le plus rapidement ont des empreintes environnementales extrêmement faibles par personne, par rapport aux pays qui ont atteint leur pic de population il y a plusieurs décennies. Si les ressources étaient réparties plus équitablement, la population mondiale d'aujourd'hui bénéficierait déjà de conditions de vie dépassant le niveau minimum de l'ONU, et sans la nécessité de changements significatifs dans les tendances de développement.

People and Planet offre une vision optimiste de la population mondiale. Nos résultats remettent en question l'idée fausse commune selon laquelle la croissance démographique est la principale cause du dépassement des limites planétaires. En réalité, les personnes les plus riches du monde sont celles qui nous poussent vers la falaise.

Grâce à un changement économique systémique, nous pourrions encore offrir une bonne vie à tous à l'intérieur des frontières planétaires. Nous espérons que notre rapport conduira les décideurs politiques à réexaminer l'impact des modes de consommation et à donner la priorité à une distribution équitable plutôt qu'à la croissance économique en soi.

Par **Beniamino Callegari** et **Espen Stoknes**

*Beniamino Callegari, professeur agrégé au Kristiania University College, est membre de l'équipe de modélisation Earth4All.*

*Per Espen Stoknes, chef de projet d'Earth4All, est directeur du Centre pour la durabilité et l'énergie à la BI Norwegian Business School.*

# Sport

## Le WAC et le Raja déroulent pour boucler la phase de poules de la Ligue des champions

Juan Carlos Garrido : *L'on doit tirer les enseignements nécessaires en vue de s'améliorer davantage lors des prochains tours*  
Moundir Kbiyer : *Mes joueurs ont su réagir à temps, surtout après le but d'égalisation*



Retour gagnant de Zouheir Moutarraj. Ph. Bahafid

Devant leurs publics respectifs, le Wydad et le Raja sont parvenus, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à boucler la phase de poules de la Ligue des champions sur de bonnes notes avec des prestations convaincantes pour la suite du parcours.

Samedi, les Rouges, tenants du titre, n'ont pas trop fait dans les détails en accueillant la formation algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie, match comptant pour la 6ème manche du groupe A. Ils se sont imposés sur le large score de 3 à 0, victoire qui leur a permis de doubler leur

adversaire du jour et de s'accaparer les commandes de la poule avec 13 unités, soit trois longueurs d'avance sur la JSK.

Déjà assurés de leur qualification au tour des quarts de finale, les Casablancais n'avaient d'yeux que pour cette première place et ils l'ont fait de la plus belle des manières, débloquant la situation dès la demi-heure de jeu par l'entremise de l'attaquant sénégalais Junior Sambou dans un grand jour. Ce dernier a réussi, d'ailleurs, à doubler la mise à la 51ème minute avant que le revenant Zouheir Moutarraj, entré en cours de jeu, ne scelle le sort de ce derby maghrébin à l'approche (87è) de la fin du temps réglementaire.

Au terme de cette rencontre, le coach du WAC, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, s'est dit heureux du résultat et de la performance de ses protégés, ajoutant que « l'on doit tirer les enseignements nécessaires en vue de s'améliorer davantage lors des prochains tours ».

Si pour le match WAC-JSK, l'en-

jeu consistait à décrocher la première place, l'opposition Raja-Simba de Tanzanie (3-1), comptant également pour le dernier acte du groupe C, a été de l'ordre du formel, du fait que les Verts ne couraient aucun risque de perdre leur fauteuil de leader, face à un adversaire assuré de sa deuxième place.

Les Verts ont dû attendre les ultimes souffles de la première période (44è) pour trouver la faille grâce à une réalisation de Hamza Khaba, auteur d'un doublé à la 70è, avant que Mohamed Boulaksout n'inscrive le 3ème but à la 86è, sachant que l'unique réalisation de l'équipe adverse a été signée Jean Othos à la 48è.

Pour l'entraîneur du Raja, Moun-

dir Kbiyer, « Simba a été un coriace adversaire, sauf que mes joueurs ont su réagir à temps, surtout après le but d'égalisation ».

Bref, outre les équipes des groupes A et C qualifiées aux quarts, ont pu baliser leur chemin pour le stade suivant de la compétition, les clubs sud-africain de Mamelodi Sundowns (1er GP : B) et égyptien d'Al Ahly (2è GP : B), ainsi que l'Espérance de Tunis (1er GP : D) et Chabab Belouizdad d'Algérie (2è GP : D).

A rappeler que le tirage au sort du tour des quarts de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération est prévu le 5 courant à 18h30 au siège de la CAF au Caire.

Mohamed Bouarab

### Botola Pro D1

Trois matches comptant pour la 21ème journée de la Botola Pro D1 de football sont prévus ce soir à partir de 22 heures. Il s'agit de DHJ-MAT, IRT-FUS et MCO-OCS.

A noter que cette manche sera rehaussée par le derby Raja-WAC qui aura lieu ce mercredi à 22 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

### Coupe du Trône

Voici les résultats des huitièmes de finale de la Coupe du Trône de football, saison 2021-2022 (les équipes précédées de \* sont qualifiées):

#### Huitièmes de finale

##### Vendredi 31 mars:

Match 1: (\*) FUS Rabat - Olympique Safi 0 - 0 (4-2, t.a.b)

Match 2: (\*) Difaa El Jadida - Jeunesse Ben-gerir 2 - 1

Match 8: Olympique Khouribga - (\*) Renaissance Berkane 0 - 1

#### Déjà joués:

##### Mardi 28 mars:

Match 5: (\*) AS FAR - Stade Marocain 3 - 1

##### Dimanche 26 mars:

Match 3: (\*) Chabab Houara - Renaissance Zemmamra 2 - 1

Match 4: Chabab Fath Athletic Casablanca - (\*) Chabab Mohammedia 1 - 2 après prolongations (temps réglementaire: 0-0)

#### Reportés:

Match 6: Hassania Agadir - Raja Casablanca

Match 7: Ittihad Tanger - Wydad Casablanca

#### Quarts de finale:

09. AS FAR vs FUS de Rabat

10. Chabab Houara vs Renaissance Berkane

11. Chabab Mohammedia vs vainqueur match 6

12. Difaa El Jadida vs vainqueur match 7

#### Demi-finales:

13. Vainqueur match 10 vs vainqueur match 9

14. Vainqueur match 12 vs vainqueur match 11.

### Coupe du Trône dames

## Et de neuf pour l'ASFAR

L'équipe féminine de l'ASFAR a remporté sa neuvième Coupe du Trône de football au titre de la saison 2020-2021 en s'imposant largement face au Sporting Casablanca sur le score de 5 buts à 0, samedi au Complexe Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat.

Douha Ahmamou a ouvert la marque pour les Militaires à la 7e minute, avant que Zineb Oumam (Sporting Casablanca) n'inscrive un but contre son camp à la 12e minute. Douha Ahmamou a conforté l'avance de son équipe grâce à la 23e.

Zineb Redouani a poursuivi le festival de buts

de l'ASFAR (74e), avant que Ghizlane Chebbak ne scelle le sort du match à la 82e minute.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, la capitaine de l'ASFAR, Ghizlane Chebbak, a indiqué: « Nous avons fait un bon match face à une équipe qui a bien joué. Nous sommes ravies de remporter ce 9e sacre devant nos supporters. »

« Ce titre est une motivation supplémentaire pour l'équipe qui vise aussi celui de Botola », a-t-elle souligné.

Pour sa part, la présidente de la Ligue nationale du football féminin, Khadija Illa a souligné

que le développement du football féminin au Maroc a bénéficié à toutes les équipes qui évoluent dans les différentes compétitions nationales.

« Notre objectif est de voir d'autres équipes arriver aux stades avancés des compétitions », a noté Mme Illa, ajoutant que « l'ASFAR est une grande équipe qui a fait ses preuves dans cette compétition et son 9e titre est le résultat d'un travail de longue durée et d'une stratégie bien exécutée ».

Elle a relevé que les joueuses de l'ASFAR ont montré une bonne discipline tactique qui a permis à l'équipe de s'illustrer.

## L'EN féminine affronte la République tchèque et la Roumanie en amical

La sélection marocaine de football affrontera ses homologues de la République tchèque et de la Roumanie, respectivement, les 6 et 11 avril en amical.

Ces deux rencontres s'inscrivent dans les préparatifs de l'équipe nationale pour le prochain Mondial prévu du 20 juillet au 20 août prochains en Australie et en Nouvelle-Zélande.

A cet effet, le sélectionneur national, Reynald Pedros, a convoqué 25 joueuses en prévision de

ces rencontres, en l'occurrence :

Khadija Rmichi (AS FAR), Assia Zahir (Chabab Mohammedia), Inass Arouissa (Caen/France), Meriem Atik (Viera/Espagne), Zineb Redouani (AS FAR), Ghizlane Chahiri (AS FAR), Nisrine Chad (Lille/France), Sabah Seghir (Napoli/Italie), Yasmine Amrabat (Lévante/Espagne), Fatima Zahra Dahmou (AS FAR), Rkia Mazraoui (Charleroi/Belgique), Nouhaila Benzina (AS FAR), Nahla Nakkach Elodie (Servette Chênois/Suisse), Salma

Amani (Metz/France), Ghizlane Chebbak (AS FAR), Ibtissam Bouharat (KV Malines/Belgique), Kaouthar Ait Omar (Fortuna Sittard/Pays-bas), Siham Boukhami (AS FAR), Ayane Rosella (Tottenham/Angleterre), Fatima Tagnaout (AS FAR), Soukaina Ouazraoui Diki (Club Bruges/Belgique), Anissa Belkassmi (Orléans/France), Safia Boufîni (Renaissance Berkane), Yasmine Zahir (Saint-Étienne/France) et Imane Saoud (Servette Chênois/Suisse).